

Parc naturel régional Corbières * Fenouillèdes



2022
RAPPORT
D'ACTIVITÉ



le mot du président

L'année 2022 a été dense et marquée par une dynamique forte insufflée par la labellisation du PNR en septembre 2021 : porté par cette affirmation du projet, le Parc monte en puissance, l'équipe s'étoffe et les missions inscrites dans la charte se concrétisent. L'année 2022 s'est placée sous

le symbole de la concertation et de la cohésion au sein du Parc grâce à l'implication toujours plus affirmée des collectivités mais aussi grâce à l'implication d'acteurs engagés sur notre territoire, une implication qui permet à des projets ambitieux de naître au sein du Parc : aménagement durable avec le programme «Du Soleil sur les Toits», protection et valorisation de nos patrimoines et notamment du patrimoine géologique avec le projet de Géotraverse, et bien d'autres projets que nous vous présentons dans ce Bilan d'Activité 2022.

Le Parc est maintenant pleinement investi de ses missions et il est prêt à accompagner le territoire dans ses objectifs de développement et de préservation.

Hervé Baro.

Maire de Termes, 1^{er} Vice-Président du
Conseil Départemental de l'Aude

2022 RAPPORT D'ACTIVITÉ



Sommaire



Vie du parc

Notre parc, une identité propre	p.5
Un parc, une gouvernance	p.9
La maison du Parc, incarnation du PNR	p.14
Un parc, une équipe	p.16
Bilan administratif et financier	p.20

Défi 1



Haute valeur patrimoniale

Géologie	p.29
Biodiversité	p.34
Paysages	p.42

Défi 2



Transition énergétique et climatique

Du soleil sur les toits en Corbières-Fenouillèdes	p.45
---	------

Défi 3



Qualité et cadre de vie

Contractualisation territoriale	p.51
---------------------------------	------

Défi 4



Vitalité économique et culturelle

Schéma culturel territorial	p.55
Tourisme durable, Plan avenir montagne	p.56
Patrimoine immatériel	p.58



Actions transversales

Education à l'environnement et au développement durable	p.61
Communication	p.66



Acteurs & rencontres

La vie du Parc dans les réseaux	p.71
Les acteurs du Parc, rencontres et thématiques communes	p.72

Vie du Parc



NOTRE PARC, une identité propre

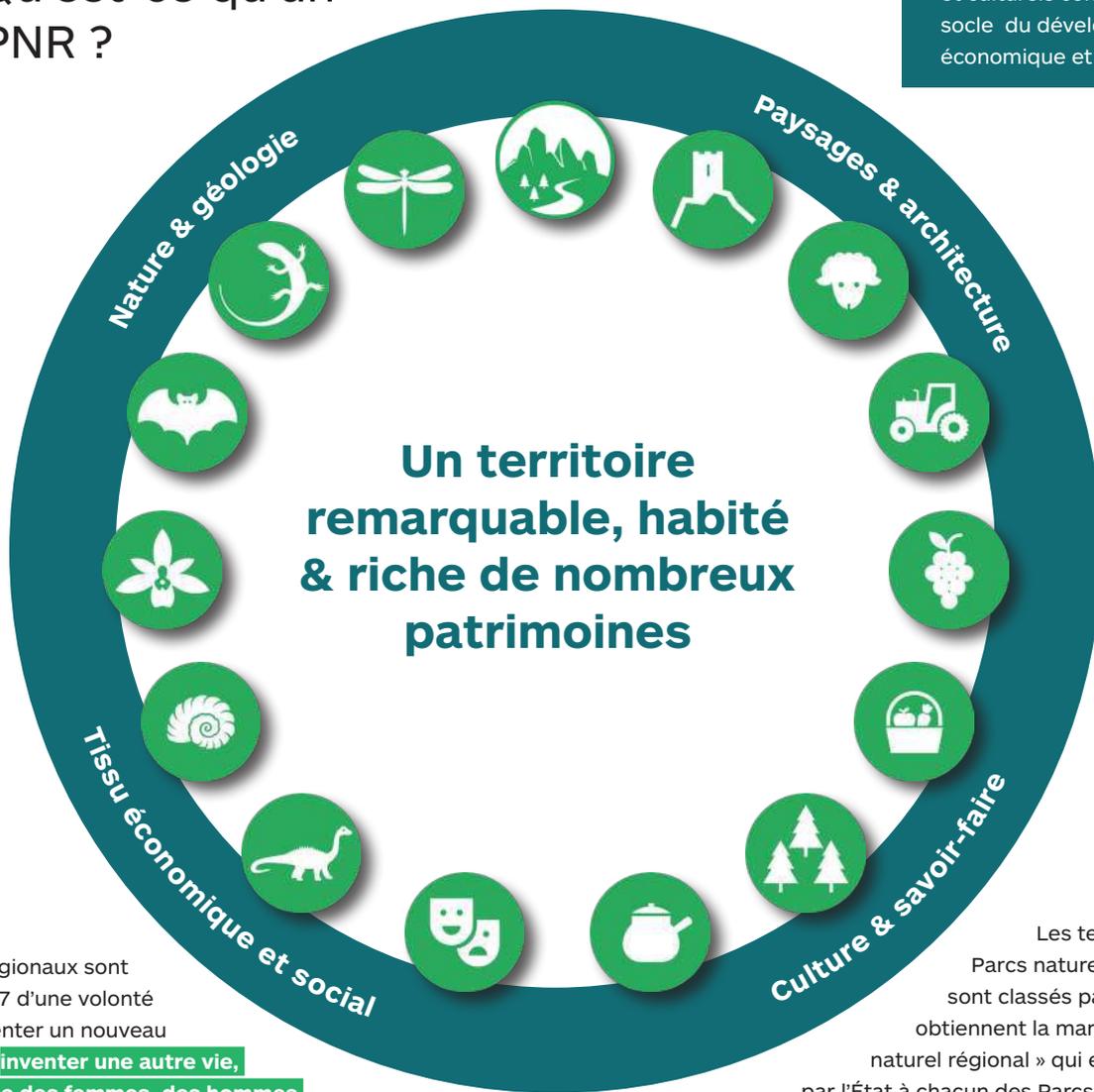
Le saviez-vous ?

Un Parc naturel régional c'est...

un endroit où la protection et la valorisation des patrimoines naturels, paysagers et culturels constitue le socle du développement économique et social.



Qu'est-ce qu'un PNR ?



Les Parcs naturels régionaux sont nés en 1967 d'une volonté d'expérimenter un nouveau concept, d'**inventer une autre vie, plus proche des femmes, des hommes et de la nature.**

Ils ont pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. La richesse des Parcs réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux des patrimoines à leurs projets de territoire.

C'est **la préservation des richesses naturelles, culturelles et humaines** qui est à la base du projet de développement des Parcs naturels régionaux.

Un Parc n'est pas un espace que l'on met « sous cloche », au contraire, c'est un territoire vivant et dynamique. On y met en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement.

Les territoires des Parcs naturels régionaux sont classés par décret et obtiennent la marque « Parc naturel régional » qui est attribuée par l'État à chacun des Parcs lors de leur classement.

Le classement en Parc naturel régional ne se justifie que pour des territoires dont **l'intérêt patrimonial est remarquable mais à l'équilibre fragile.**

Notre Parc a obtenu son classement en septembre 2021 après plus de 10 ans de travail et de concertation !

La construction s'appuie sur un projet de territoire pluridisciplinaire. Le projet de territoire est co-construit dans un souci de démocratie locale en concertation avec tous les acteurs locaux : collectivités, entreprises, habitants, associations, Départements, Région etc.

Le rôle du Parc est d'accompagner le territoire dans son évolution vers un mode de vie plus respectueux de son environnement en expérimentant des solutions innovantes.



PNR de France, d'Occitanie et Corbières-Fenouillèdes



Le saviez-vous ?

Parc naturel régional ≠ parc national
 Les différences sont nombreuses mais on pourra retenir qu'un Parc national est un espace fortement protégé, où la protection a un caractère réglementaire (le Parc national a le pouvoir d'interdire alors que le Parc naturel régional peut recommander).

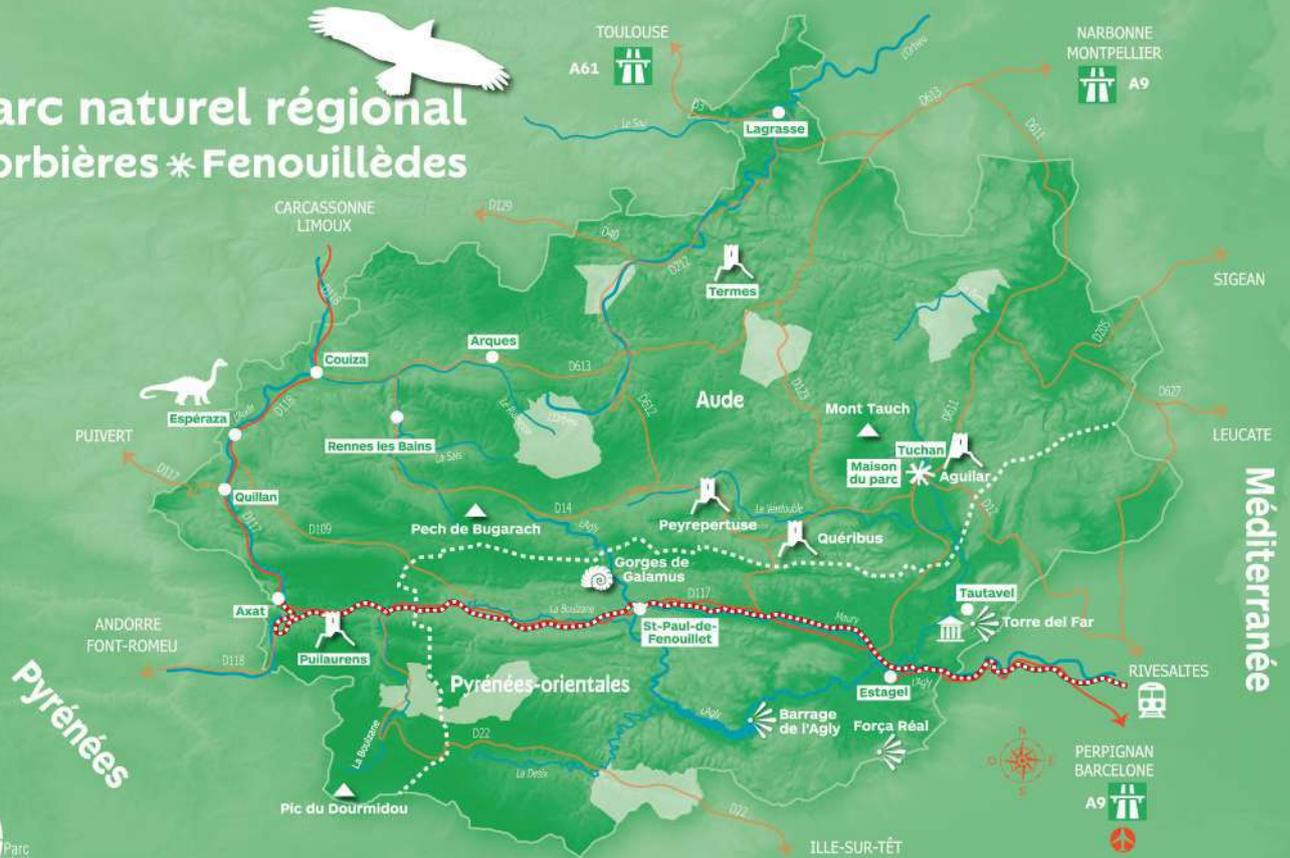
LES PARCS NATURELS D'OCCITANIE

- PNR classés
- ▨ PNR en création
- ▨ PNR en émergence



Direction de l'Information et du Numérique / Service Données et Services Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée - Juin 2022

Parc naturel régional Corbières * Fenouillèdes



Le parc ce sont...



- 5**
grandes missions
- Protéger le patrimoine
 - Aménager le territoire
 - Développer l'économie et le lien social
 - Accueillir, éduquer et informer
 - Expérimenter et innover





Les enjeux majeurs de notre territoire

- * La préservation de la qualité de la BIODIVERSITÉ et des PAYSAGES.
- * La valorisation PÉDAGOGIQUE et TOURISTIQUE de l'ensemble des patrimoines.
- * La préservation de la RESSOURCE EN EAU, en quantité et en qualité.
- * L'engagement dans la SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE et le développement maîtrisé des ÉNERGIES RENOUVELABLES.
- * La capacité de résilience du territoire aux effets du CHANGEMENT CLIMATIQUE.
- * Le maintien et le développement d'une AGRICULTURE DE QUALITÉ qui façonne les paysages et génère de la biodiversité.
- * Le développement d'un TOURISME DURABLE fondé sur les singularités du territoire.
- * Le déploiement de SERVICES À LA POPULATION dans le domaine culturel et social, associés à une offre de MOBILITÉ en milieu rural.
- * Le développement d'un URBANISME DE QUALITÉ (vitalité des centres-bourgs, extensions urbaines des villages, économie d'énergie dans le bâti existant).



Les 4 défis de notre charte





UN PARC, une gouvernance



Le syndicat mixte

L'aménagement et la gestion d'un Parc naturel régional sont confiés à un syndicat mixte (Article L333-3 du code de l'environnement). Ce sont des établissements publics qui regroupent des communes et leurs groupements, des Départements et des Régions.

Le syndicat mixte du Parc définit les orientations et la programmation du Parc conformément à sa Charte et dispose d'une compétence générale pour conduire l'ensemble des actions pour la mise en œuvre de la Charte dans une logique de partenariat.

Il regroupe les grands financeurs et a pour mission de mettre en œuvre les actions relevant de leurs compétences et d'offrir un soutien financier aux actions menées par le Parc.

La gouvernance du Syndicat s'organise autour de différentes instances :

- le Comité syndical,
- le Bureau syndical,
- les commissions de travail thématiques,
- le Conseil scientifique et prospectif,
- le Conseil de développement.

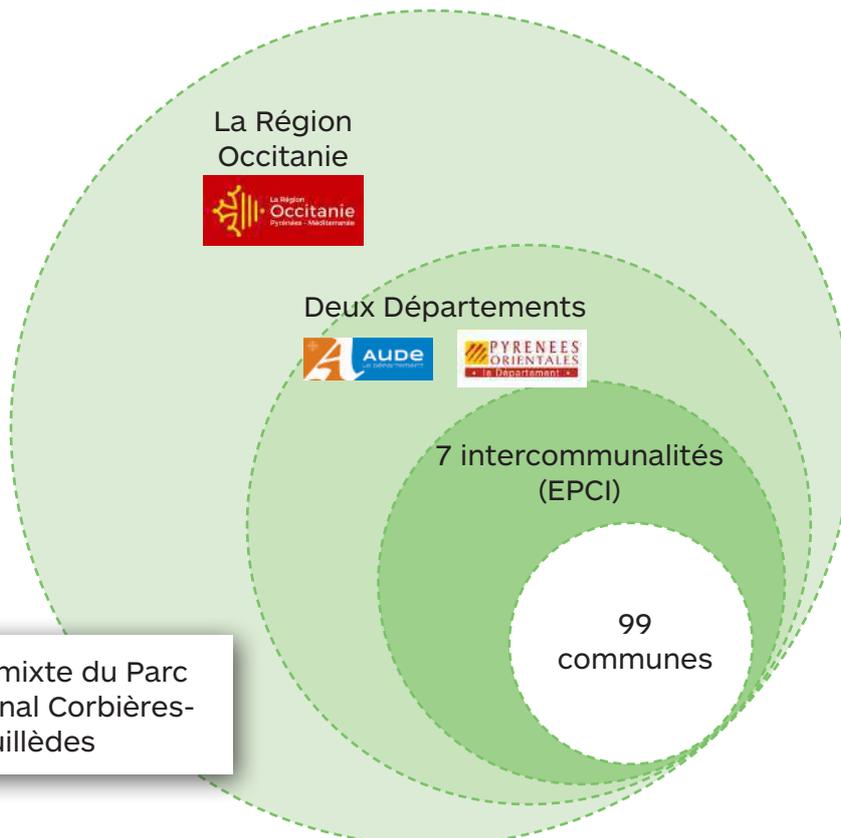
Le saviez-vous ?

La charte d'un Parc naturel régional est le contrat qui concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire.

Après avoir été soumise à enquête publique, elle est approuvée par les communes constituant le territoire du Parc, les EPCI, la (ou les) Région(s) et Départements concernés.

Elle fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre.

Elle a une validité de 15 ans.



Le syndicat mixte du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

DÉCISIONS

Le comité syndical

3 réunions par an au minimum

C'est l'instance délibérative du Syndicat : il vote les budgets, les programmes d'actions, etc.. Il est composé d'élus délégués et il est présidé par un membre élu. Cela fait un total de **114 membres** qui siègent au comité.

99 communes
1 délégué par commune
soit 99 délégués

La Région Occitanie



3 délégués

Département de l'Aude



3 délégués

Département des Pyrénées-Orientales



2 délégués

7 intercommunalités (EPCI)
1 délégué par EPCI

Composition du comité page suivante

PROPOSITIONS

Le bureau syndical

1 réunion par mois

Il prépare les décisions du Comité syndical et assure leur application. Le président du Parc, les vice-présidents et les autres membres du Bureau syndical (13 personnes au total), se réunissent afin de traiter des affaires courantes du Parc, étudier et sélectionner les dossiers qui seront soumis au vote du Comité Syndical. Il délibère sur les sujets délégués par le comité syndical.

La Région Occitanie



2 délégués

Département de l'Aude



2 délégués

Département des Pyrénées-Orientales



1 délégué

99 communes
5 délégués

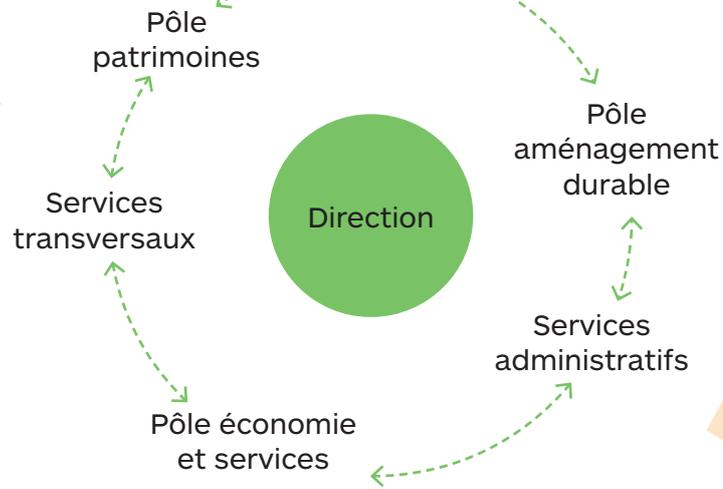
7 EPCI
3 délégués



L'équipe

Elle met en oeuvre les actions prévues dans la Charte.

MISE EN OEUVRE



BILAN et AJUSTEMENT



Les commissions de travail

Elles ont pour rôle de suivre les dossiers. Ce sont des instances de concertation sur lesquelles s'appuie le syndicat. Lieux d'information, de réflexion, d'échanges et de propositions, elles sont consultatives. Techniciens et élus s'y réunissent pour définir les orientations et stratégie du Parc, en cohérence avec la Charte.

PROPOSITIONS

- ÉCONOMIE
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- PATRIMOINES CULTURELS
- PATRIMOINES NATURELS
- TRANSITION ÉCOLOGIQUE



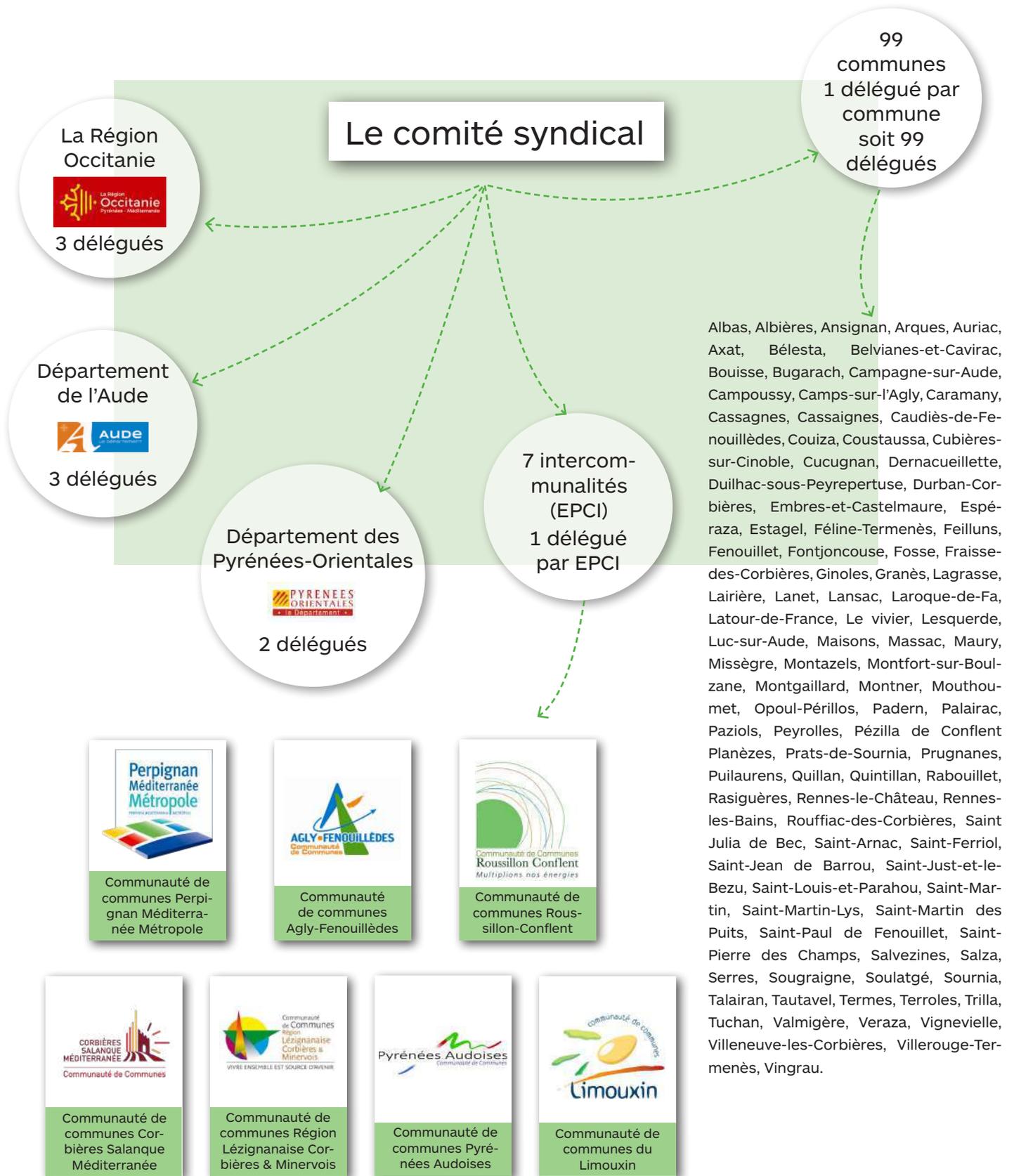
Le Conseil scientifique et de prospective

PROPOSITIONS

Il a pour mission d'accompagner le Parc dans sa réflexion sur les enjeux présents et à venir du territoire (veille, recherche, avis, etc.), il est composé de volontaires : chercheurs, universitaires, experts locaux, etc.



Composition du Comité syndical 2022





Composition du Bureau syndical en 2022

Représentants de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

- * **Philippe ANDRIEU,**
Vice-Président, Région Occitanie
- * **Éliane JARYCKI,**
Région Occitanie

Représentants des Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales

- * **Hervé BARO,**
Président du Syndicat, Département de l'Aude
- * **Charles CHIVILO,**
Vice-Président, Département des Pyrénées-Orientales
- * **Joëlle CHALAVOUX,**
Département de l'Aude

Représentants des 7 intercommunalités

- * **Jean-Pierre DELORD,**
Vice-Président, Communauté de Communes du Limouxin
- * **Daniel BARBARO,**
Communauté urbaine Perpignan Métropole
- * **Alex RAINERO,**
Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée

Représentants des 99 communes

- * **Béatrice BERTRAND,**
Première Vice-Présidente, Commune de Tuchan
- * **Jean-Pierre FOURLON,**
Vice-Président, Commune de Caudiès-de-Fenouillèdes
- * **Pierre CASTEL,**
Commune de Quillan
- * **Damien GOT,**
Commune de Camps-sur-Agly
- * **Pascal MOUCHET,**
Commune de Félines-Termenès



Le Président, les vice-présidents et leurs délégations



Hervé BARO
PRÉSIDENT
AGRICULTURE & TOURISME



Béatrice BERTRAND
1ÈRE VICE-PRÉSIDENTE
VIE DU SYNDICAT
RH, budget & finances, communication.



Philippe ANDRIEU
VICE-PRÉSIDENT
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Economie et services, urbanisme, paysage, politiques contractuelles.



Charles CHIVILO
VICE-PRÉSIDENT
PATRIMOINES CULTURELS
Culture, patrimoines immatériels, vernaculaire et patrimoine historique.



Jean-Pierre DELORD
VICE-PRÉSIDENT
PATRIMOINES NATURELS
Géologie et biodiversité.



Jean-Pierre FOURLON
VICE-PRÉSIDENT
TRANSITION ECOLOGIQUE
Eau, changement climatique, transition énergétique.

LA FUTURE MAISON DU PARC,

incarnation du PNR

Observation et réflexions

Un Parc est souvent incarné dans un lieu emblématique : la Maison du Parc. Qu'elles soient siège administratif, lieu d'accueil, espace muséographique ou bien boutique de produit locaux, les maisons du Parc peuvent revêtir différentes formes et incarnent la volonté de chaque parc.

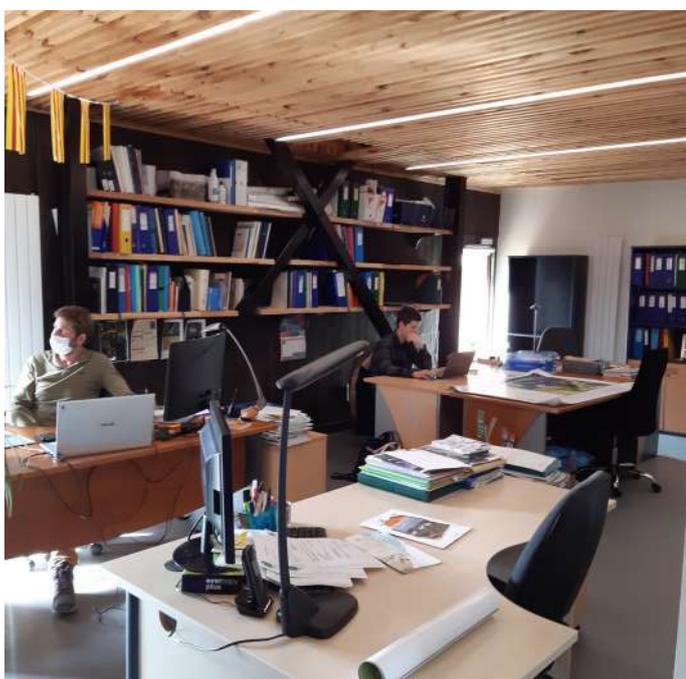
**58 Parcs
=
58 exemples
de
Maison du Parc !**

Pour alimenter la réflexion des élus sur la future Maison du Parc, les premières réflexions techniques sont en cours. Pour cela, une délégation du bureau syndical est allée à la rencontre de nos voisins des Pyrénées Catalanes. C'était l'occasion de voir un des modèles de maison du Parc.

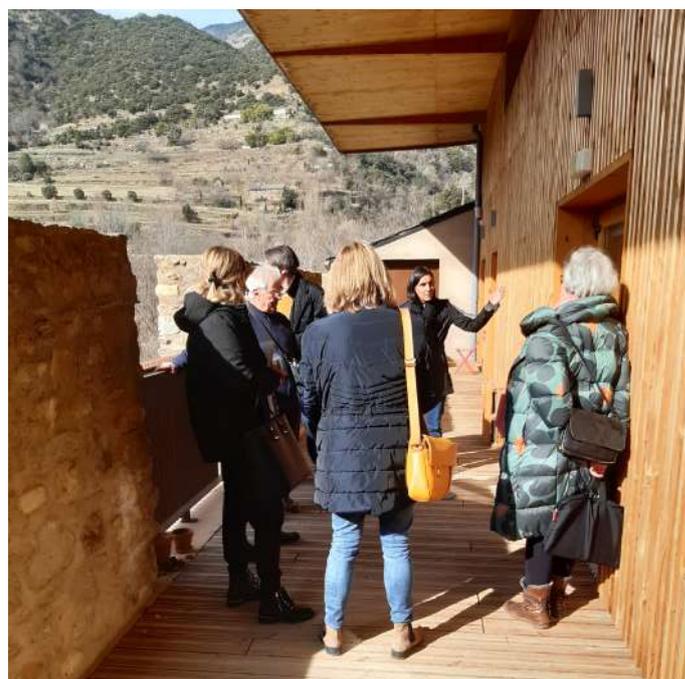
En 2023, il est prévu d'aller à la rencontre des collègues des Pyrénées Ariégeoises pour agré-
menter la réflexion.



Maison du Parc, PNR des Pyrénées Catalanes



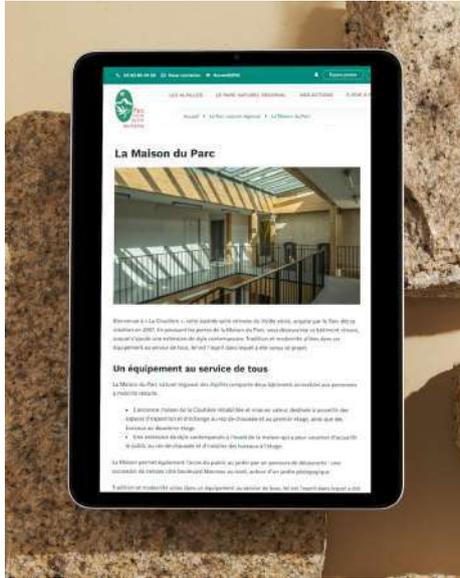
Maison du Parc, PNR des Pyrénées Catalanes



Maison du Parc, PNR des Pyrénées Catalanes



Maison du Parc, PNR Loire Anjou Touraine



Maison du Parc, PNR du Morvan



Maison du Parc, PNR Catinals français



Maison du Parc, PNR Loire Anjou Touraine

**Espace « vitrine »
des actions du Parc,
lieu d'échange et de
partage...**



Travaux de rénovation Maison du Parc, PNR Boucles de la Seine normande

UN PARC, une équipe

L'équipe s'étoffe

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée de 6 nouveaux agents



Marianne CHABERT a rejoint le Parc en janvier pour lancer la mission Education à l'environnement et au Développement Durable



Aurore LLEDO a rejoint le Parc en mars en tant que chargée de mission Natura 2000 sur les sites Corbières-Occidentales et Corbières-Orientales.



Marie FORISSIER a rejoint l'équipe en mars comme chargée de mission Patrimoine naturel.



Alexia FESQUET a rejoint le Parc en avril en tant que chargée de mission Urbanisme et Paysage.



Geoffrey THIEVET a rejoint l'équipe en septembre sur le volet tourisme durable.



Christel ESPI a rejoint le Parc en novembre sur le volet finance et comptabilité.

Pôle administratif

Mi-novembre 2022, avec l'arrivée d'un agent supplémentaire, le pôle administratif se scinde en 2 tout en continuant à travailler en synergie :

- finances et comptabilité,
- secrétariat et ressources humaines.

Les changements

- **Marina BONETTO** quitte la communication et prend le poste de chargée de mission Education à l'Environnement et au Développement Durable.
- **Marianne CHABERT** a quitté le parc en juillet pour mener à bien un projet personnel. Nous lui souhaitons de belles réussites !

Les temps d'échange

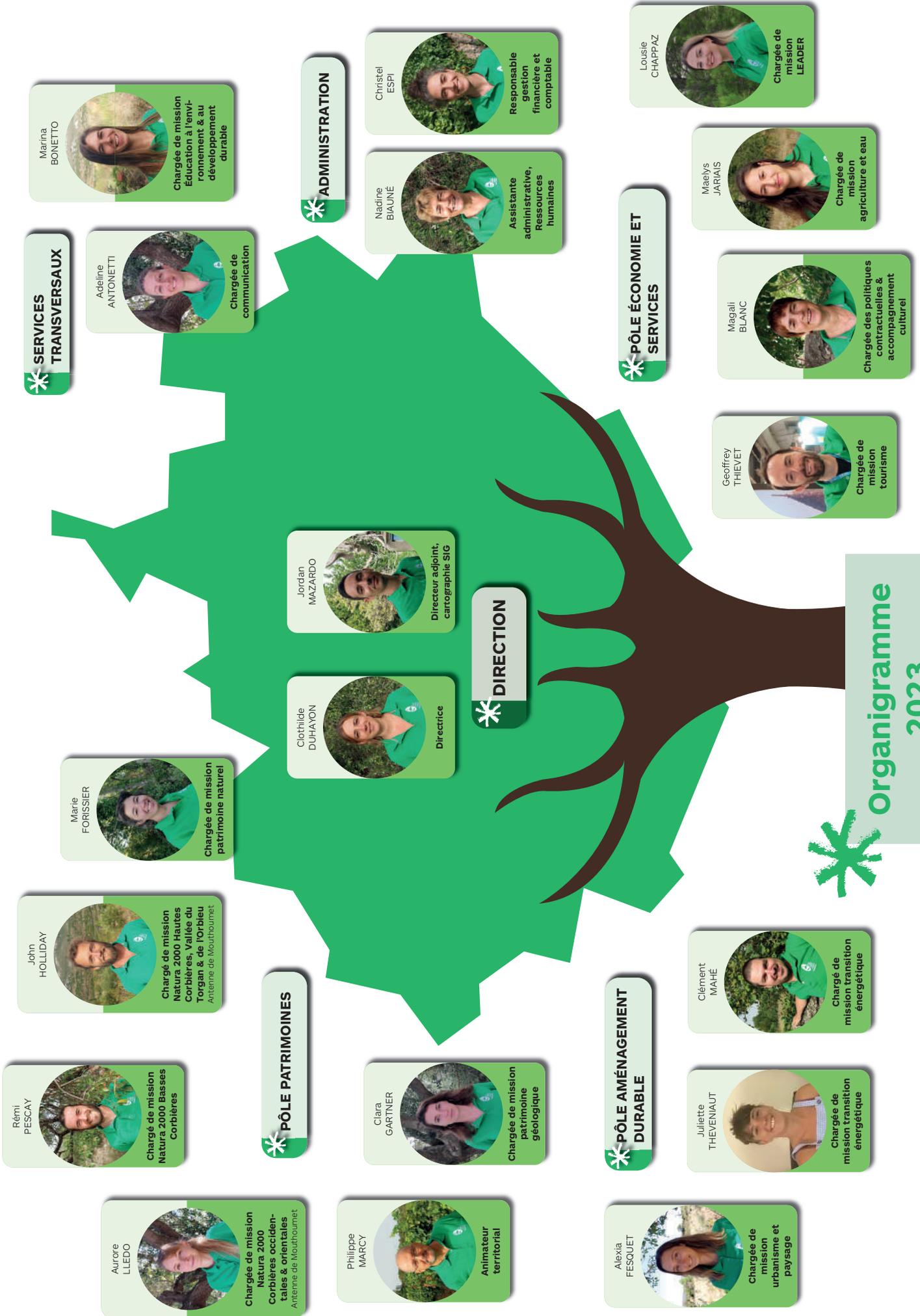
Tout au long de l'année 2022, se sont déroulées des réunions avec les élus pour les prises de décisions (bureaux et comités) mais aussi des réunions de l'équipe au complet permettant une bonne information et une bonne cohésion. Ces temps d'échange permettent de faire le tour des sujets en cours, de partager sur certaines thématiques tout en favorisant la transversalité.



Réunion d'équipe, Tuchan

10
RÉUNIONS
D'ÉQUIPE

Organigramme 2023





La formation des agents

Zoom sur la formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques niveau 1)

Une équipe sereine, c'est aussi une équipe qui se sent en sécurité, d'où cette formation d'une journée complète initiée par la direction et dispensée dans les locaux du Centre de Secours de Tuchan.

Apprendre les premier gestes qui sauvent, savoir maîtriser ses émotions et prévenir les secours, être capable d'organiser l'évacuation d'une équipe, autant de thèmes abordés permettant à chacun de pouvoir aider ses collègues.

Formation risque incendie

L'équipe a bénéficié d'une formation à la **lutte contre le feu**.

Une première partie théorique avait pour objectif l'apprentissage et/ou le rappel du fonctionnement des systèmes d'alarme, de la **procédure à suivre pour alerter les secours**, comment **se regrouper, évacuer**, vérifier que les locaux sont vides, ainsi que la distinction entre les **différents types d'extincteurs** et leur utilisation en fonction de l'origine du feu.

Prévention des risques pour le personnel

Le **document unique**, objectif de création fixé pour cette année 2022, a été finalisé et doit à présent être validé par le CST.

C'est un **outil de travail obligatoire** qui a pour objectif l'évaluation et la prévention des risques professionnels.

Il permet de **repérer des situations à risque**, de lister les mesures déjà mises en place et d'**améliorer** continuellement la maîtrise de ces risques **en prévoyant** d'autres mesures.

Formations suivies par les agents en 2022

- Ligne directrice de gestion,
- Intégration Trame Noire dans son projet TVB,
- Perfectionnement en ornithologie,
- Evaluation charte ou plan de gestion,
- Valoriser les milieux naturels par l'élevage,
- Formation marchés publics (formation collective),
- Energie solaire: module photovoltaïque,
- Géoparc

Après la théorie, les agents ont mis en pratique ces connaissances avec des **simulations de feu** et le test des différents extincteurs (à poudre, etc.).

Au cours de la formation, les extincteurs ont été renouvelés et cela a également permis la vérification du système d'alarme des locaux du Parc.



Apprentissage des gestes qui sauvent et du maniement des extincteurs, Maison du Parc, Tuchan



Le Parc, formateur

{ En 2022, le Parc a eu l'opportunité d'accueillir **3 stagiaires** :

Louise CHAPPAZ étudiante en Master 2 Droit de l'Urbanisme et du Développement Durable à l'Université de Narbonne a effectué un stage de 5 mois sous le tutorat de Juliette Thévéniat dans le cadre de la mission Transition Energétique.

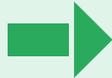


Objet du stage

- Réactualiser les données liées à la production énergétique de la filière photovoltaïque au sol sur le territoire du PNR,
- Réaliser une étude qualitative sur les zones entendues comme « favorables » c'est-à-dire dites « dégradées », pour l'installation de parc photovoltaïque au sol,
- Participer à la réflexion du PNR et de ses partenaires sur les possibilités d'installation de parc photovoltaïque au sol,
- Appui à la stratégie et aux actions portées par le PNR sur le déploiement des installations solaires en toiture et animation territoriale innovante.



Alary FISCHER étudiant en BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) a effectué un stage de 8 semaines avec John Holliday comme tuteur.



Sujet du stage

- Comptages et relevés de faune,
- Cartographie,
- Recherche bibliographique,
- Animation, valorisation,
- Rédaction.



Antoine AURIOL élève de 3ème au collège d'Estagel, a effectué un stage d'une semaine.



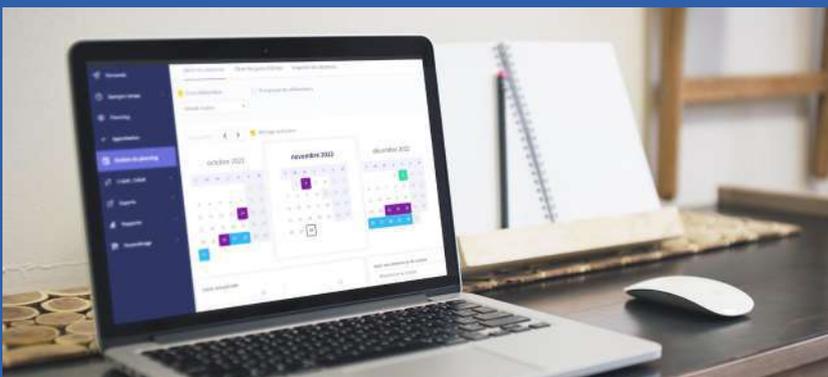
Sujet du stage

Suivi du travail des agents Natura 2000 et chargée de mission Patrimoine naturel

Au cours de son stage, Antoine a mis en place un classement des ouvrages disponibles au sein de la bibliothèque de la maison du Parc, tout l'équipe l'en remercie !



Gestion du temps de travail



{ Lucca

Mis en place en février 2022, le logiciel de gestion des absences est aujourd'hui opérationnel et permet une meilleure gestion des congés et absences des agents.

{ Le Règlement intérieur du personnel

Le règlement Intérieur rédigé en interne et encadrant la vie du Parc a été adopté en Comité Syndical.

BILAN ADMINISTRATIF ET FINANCIER



Délibérations 2022

{ Délibérations votées
en Comité syndical

04
COMITÉS
SYNDICAUX



Mars	Approbation PV du Conseil Syndical du 17/12/2022
	Compte de gestion 2021 - budget principal
	Compte administratif 2021 - budget principal
	Affectation du résultat fonctionnement et investissement
	Vote du budget principal 2022
	Vote des contributions budgétaires 2022
	Participation financière réalisation études d'opportunités dans l'action du soleil sur les toits en CF
	Création poste Chargé de mission Tourisme
	Création poste Chargé de mission Agriculture/Eau
	Création poste Assistant administratif comptable
	Modification du tableau des effectifs
	Modification statuts du syndicat suite remarques de la DGCL
Candidature appel à projet LEADER	
Juillet	Approbation PV du Conseil Syndical du 10/3/2022
	Adoption du règlement intérieur du personnel
	Modification des délégations données au bureau syndical
	Création de poste chargé de communication
	Création de poste assistant administratif et RH
	Modification du tableau des effectifs
	MODIFICATION DU RIFSEEP - COMPLEMENT A LA DELIBERATION CS-2019-46
	Décision modificative 1 du budget 2022
	Portage des politiques contractuelles
	Décision modificative 1 du budget 2022 - Abroge et remplace CS-2022-47
Novembre	Approbation PV du 12-7-2022
	Décision modificative n°2 budget 2022
	Approbation candidature LEADER
	Organisation opération collective soleil sur les toits
	Mise en place M57
	Approbation du règlement budgétaire et financier



Janvier	Frais remboursement déplacement élus membres du Bureau Syndical
	Convention partenariat entre syndicats mixtes d'Occitanie pour le projet ADOPT
	Adhésion et designation délégué au sein de la Fédé PNR de France - Abroge et remplace BS-2021-59
Février	Adhésion au service de médecine préventive du cdg11
	Action collective mémoire chantée en occitan
	Convention de partenariat avec la Cave de Cascastel et le Département de l'Aude
	Adhésion à l'association Géé Aude
Mars	Demande de subvention Natura 2000 Corbières
	Demande de subvention Natura 2000 Basses Corbières
	Demande de subvention Natura 2000 (ZPS) du Parc sur le volet cartographie des habitats
Avril	Demande de subvention DREAL
	Remboursement exceptionnel frais essence Juliette Théveniaut
	Remboursement frais déplacement nouveau décret
	Remboursement frais déplacement élus - nouveau décret
	Approbation cycle de travail agents
	Désignation de délégués à l'association «cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne»
	Adhésion à l'AREC et achat actions
	Adhésion à CATEnr et achat parts sociales
Mai	Avis projet photovoltaïque Fraisse-des-Corbières
	Parc de Meotida, Ukraine : Demande de soutien au réseau des Parcs naturels régionaux de France
Juin	Candidature à l'appel à projets «plan paysage» 2022
	Signature charte engagements communs pour inscription UNESCO «Cité Carcassonne et châteaux sentinelles»
	Désignation délégué suppléant auprès de l'AURCA
Juillet	Avis sur un permis de construire parc photovoltaïque sur la commune de Saint Arnac
	SIGNATURE CONVENTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE
	Adhésion au service RGPD du CDG 11
Septembre	Dépôt candidature ATI
	DDE SUBV CONTRAT SPECIFIQUE 2022-2023 - Progr animation territoriale aménagement durable
	DDE SUBV CONTRAT SPECIFIQUE 2022-2023 - Dvpt des outils de communication du PNR
	DDE SUBV CONTRAT SPECIFIQUE 2022-2023 - Animations EEDD
	DDE SUBV CONTRAT SPECIFIQUE 2022-2023 - Plan paysage
	DDE SUBV CONTRAT SPECIFIQUE 2022-2023 - Signalétique d'entrée de Parc
	Demande de subvention pour l'élaboration du programme LEADER 2023-2027
Septembre	Désignation de Rémi Pescay, technicien, au sein de la CCAF de Tautavel
	Demande de subvention pour l'élaboration du PAEC et animation PNA
Novembre	Remboursement exceptionnel frais essence Clara Gartner
	Demande de subvention projet ouverture des milieux Villerouge-Termenès - Talairan
	Avis du PNR CF dans le cadre du schéma régional des carrières
Décembre	Fixation du mode de gestion des amortissements suite à la mise en place de la nomenclature M57



Bilan financier 2022

{ Synthèse du budget de fonctionnement

Le budget 2022 du syndicat mixte est porté par 3 types de recettes différentes :

- les contributions de ses membres (prévues par les statuts),
- les subventions perçues pour des programmes spécifiques et projets portés par le parc,
- la dotation annuelle de l'Etat au fonctionnement des PNR.

Ces recettes sont mises à profit du territoire par plusieurs biais, constituant les dépenses du Parc :

- le travail d'ingénierie des agents de la structure,

dans leurs actions au quotidien, d'animation et de portage de projets,

- le recours à des prestataires spécialisés pour des actions et besoins spécifiques (études stratégiques / créations / animations ...),
- les charges de fonctionnement courantes du syndicat,
- les investissements matériels nécessaires à la structure pour fonctionner.

Le bilan financier de l'année 2022 offre au Parc une différence de 440 938,39 € de résultat reportable sur les recettes 2023, qui permet d'envisager sereinement la montée en puissance de l'équipe et des missions qui lui sont confiées pour l'année à venir.

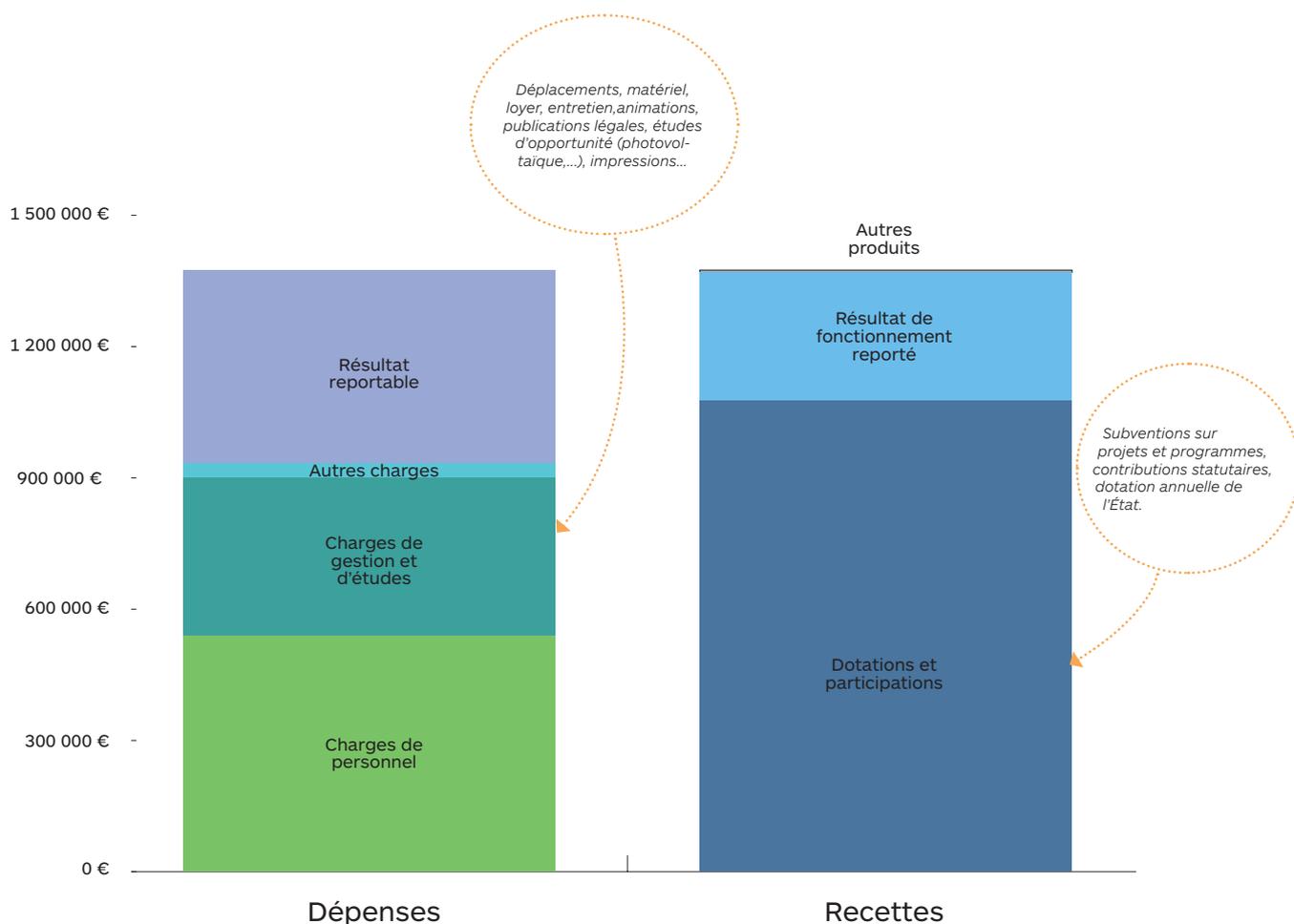
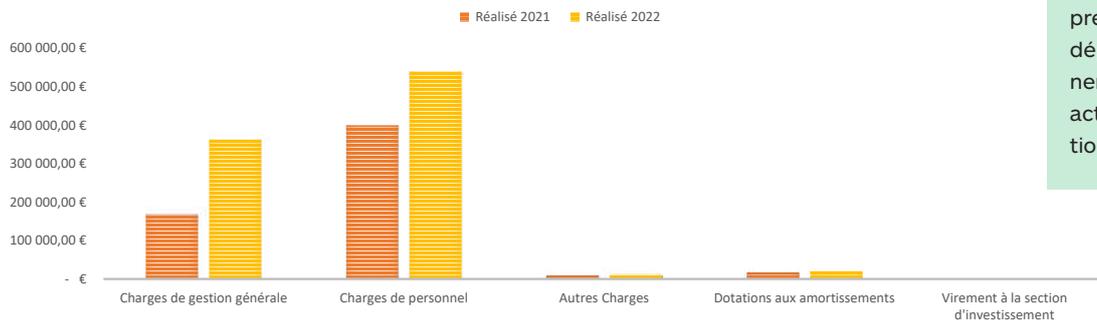


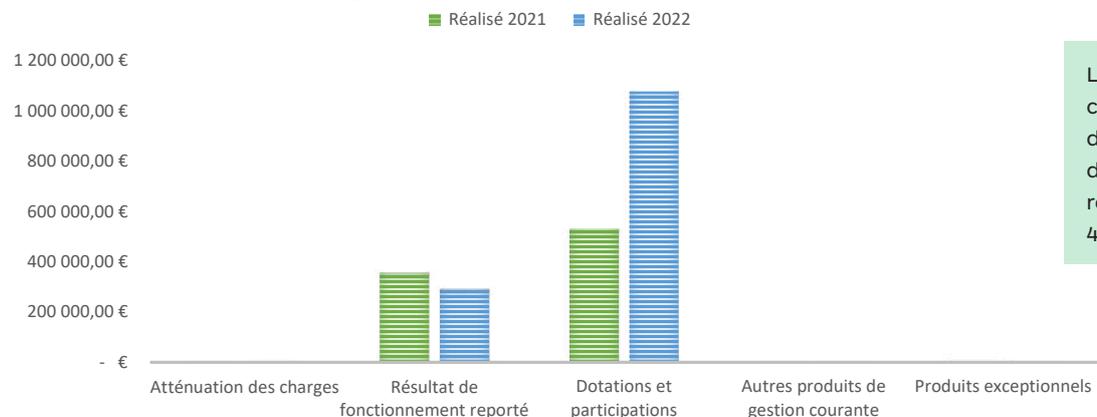
Schéma financier du Parc

Evolution dépenses de fonctionnement



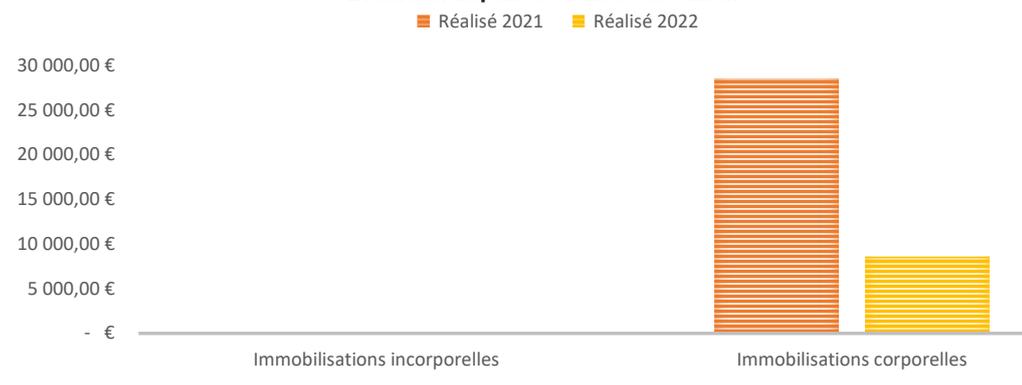
Suite à la publication du décret de labellisation, le parc multiplie presque par 2 ses dépenses de fonctionnement en poursuivant activement sa structuration en 2022.

Evolution recettes de fonctionnement



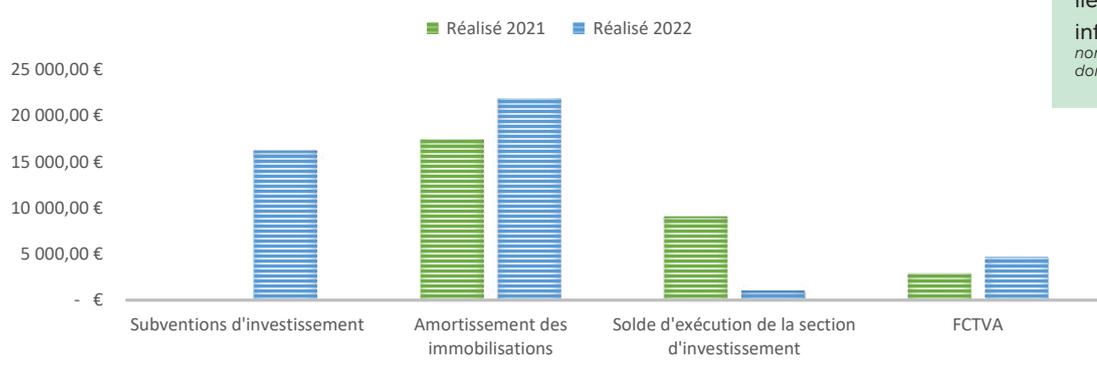
La montée en charge progressive dégage un résultat de fonctionnement reporté sur 2023 de 440 938€.

Evolution dépenses d'investissement



De nombreux investissements nécessitant un temps d'ingénierie significatif sont décalés à 2023. Les investissements 2022 sont principalement liés à l'achat de matériel informatique (augmentation du nombre d'agents, sécurisation des données).

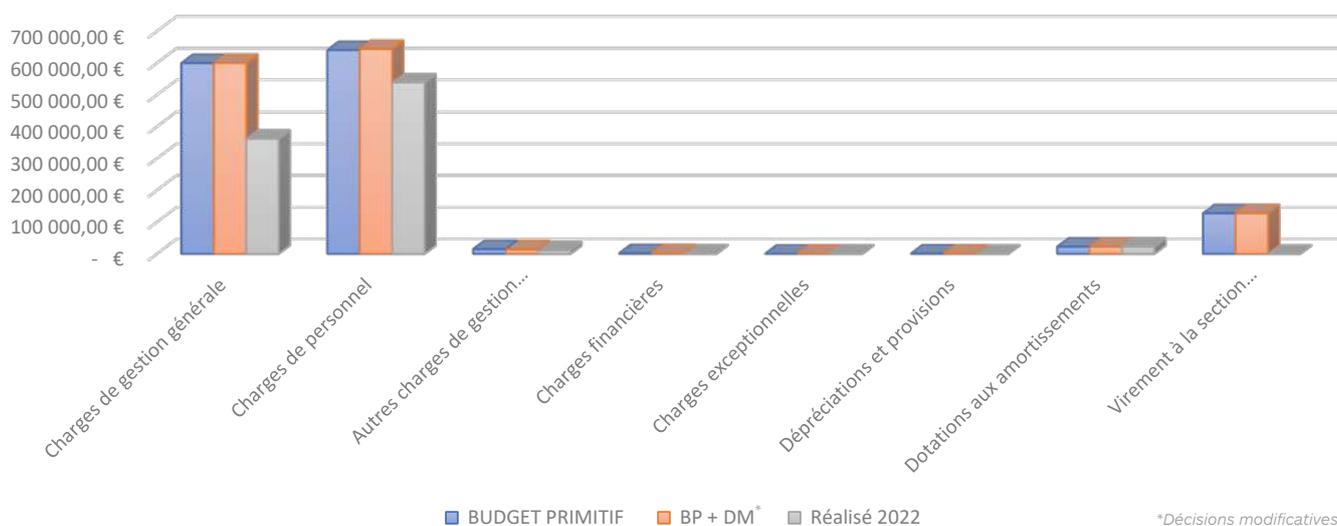
Evolution recettes d'investissement



Consommation des crédits budgétaires prévus pour 2022

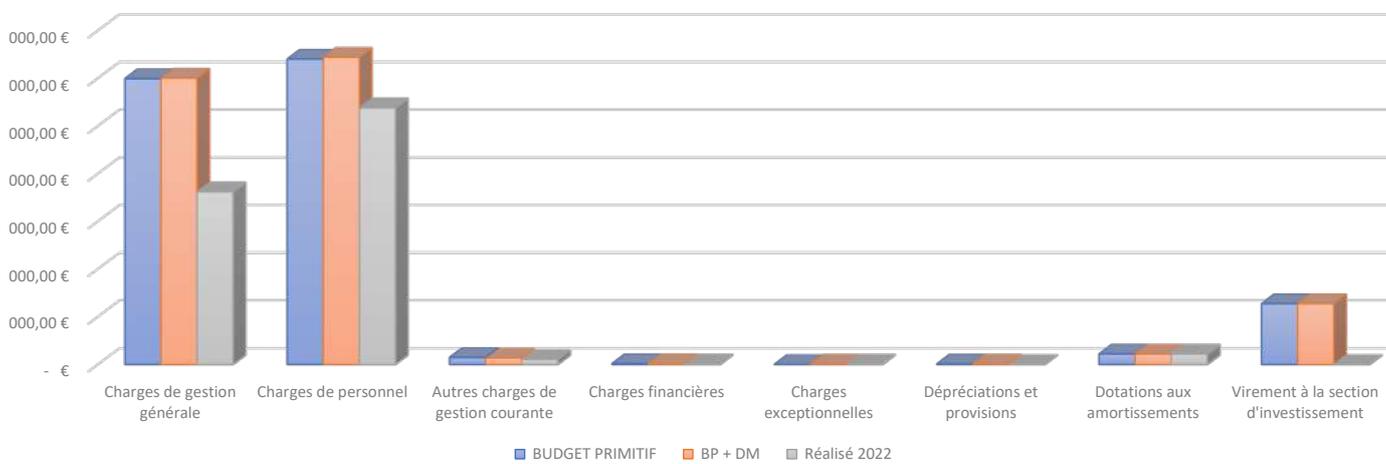
→ Dépenses de fonctionnement

DEPENSES FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF	BP + DM	Réalisé 2022	Consommation BP + DM
Charges de gestion générale	599 178,93 €	600 178,93 €	361 796,03 €	60%
Dont Etudes & Recherches	411 739,93 €	397 739,93 €	219 054,00 €	55%
Charges de personnel	640 163,99 €	644 063,99 €	538 195,59 €	84%
Autres charges de gestion courante	14 708,50 €	13 708,50 €	10 394,58 €	76%
Charges financières	1 500,00 €	1 500,00 €	1 090,96 €	73%
Charges exceptionnelles	- €	600,00 €	600,00 €	100%
Dépréciations et provisions	720,00 €	720,00 €	- €	0%
Dotations aux amortissements	21 855,00 €	21 855,00 €	21 855,00 €	100%
Virement à la section d'investissement	127 434,00 €	127 434,00 €	- €	0%
TOTAL	1 405 560,42 €	1 410 060,42 €	933 932,16 €	66%



→ Recettes de fonctionnement

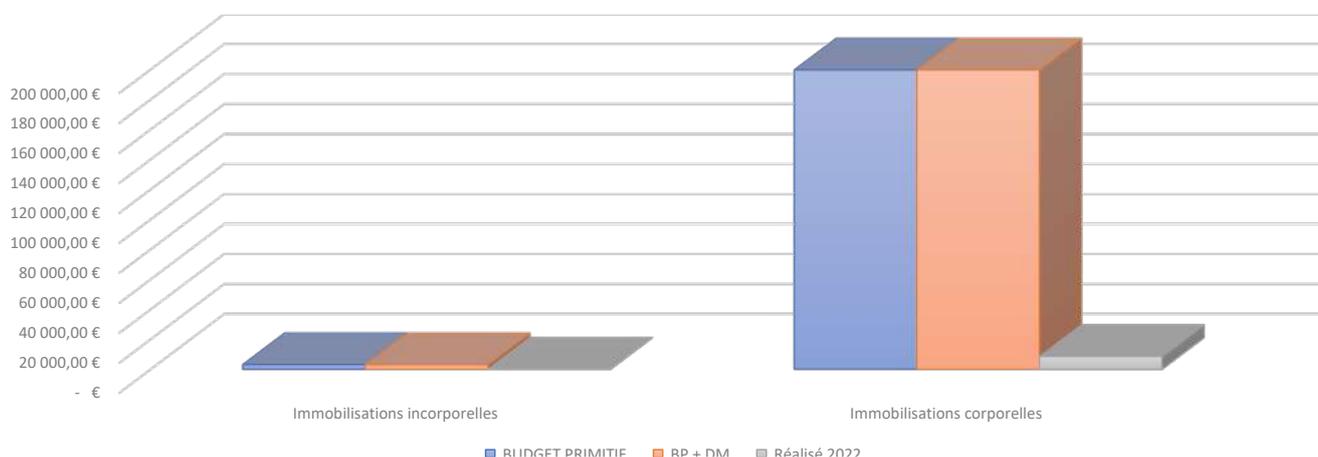
RECETTES FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF	BP + DM	Réalisé 2022	Consommation BP + DM
Atténuation des charges	500,00 €	4 100,00 €	2 130,95 €	52%
Résultat de fonctionnement reporté	293 305,41 €	293 305,41 €	293 305,41 €	100%
Dotations et participations	1 108 328,01 €	1 108 328,01 €	1 076 617,72 €	97%
Autres produits de gestion courante	10,00 €	10,00 €	0,77 €	8%
Produits exceptionnels	2 697,00 €	3 597,00 €	2 815,70 €	78%
Reprise sur amortissements et provisions	720,00 €	720,00 €	- €	0%
TOTAL	1 405 560,42 €	1 410 060,42 €	1 374 870,55 €	98%



Haute vallée de l'Aude vue depuis Rennes-le-Château

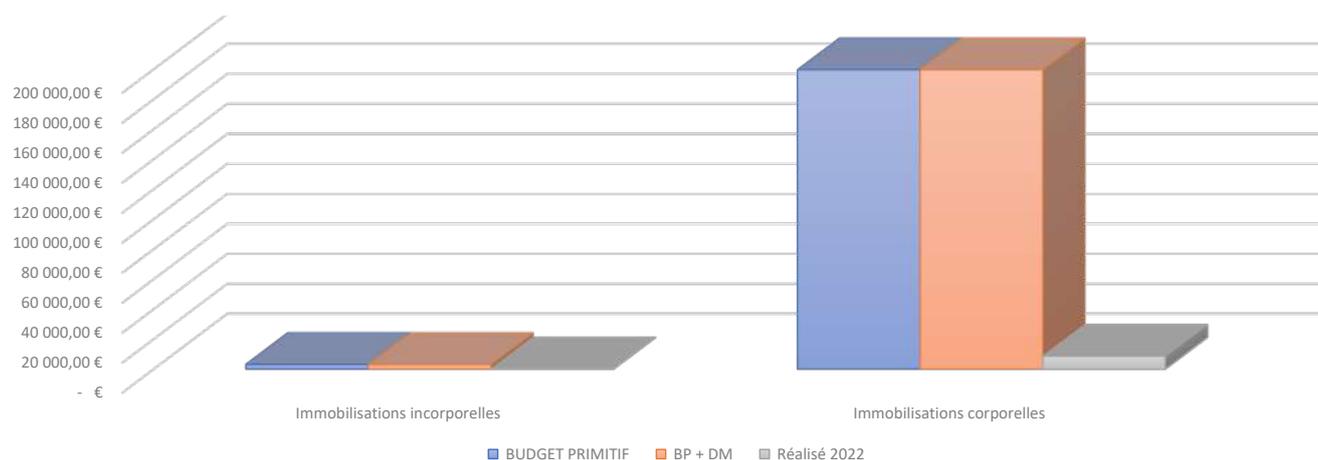
→ Dépenses d'investissement

DEPENSES INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	BP + DM	Réalisé 2022	Consommation BP + DM
Immobilisations incorporelles	3 000,00 €	3 000,00 €	- €	0%
Immobilisations corporelles	199 550,00 €	199 550,00 €	8 550,59 €	4%
TOTAL	202 550,00 €	202 550,00 €	8 550,59 €	4%



→ Recettes d'investissement

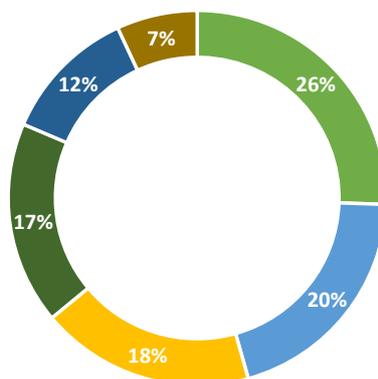
RECETTES INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	BP + DM	Réalisé 2022	Réalisation BP + DM
Subventions d'investissement	46 516,00 €	46 516,00 €	16 261,45 €	35%
Amortissement des immobilisations	21 855,00 €	21 855,00 €	21 855,00 €	100%
FCTVA	5 653,00 €	5 653,00 €	4 711,05 €	83%
Opérations ordre transfert entre sections	127 434,00 €	127 434,00 €	-	0%
Solde d'exécution de la section d'investissement	1 092,00 €	1 092,00 €	1 092,00 €	
TOTAL	202 550,00 €	202 550,00 €	43 919,50 €	22%



Zoom sur les dotations et participations

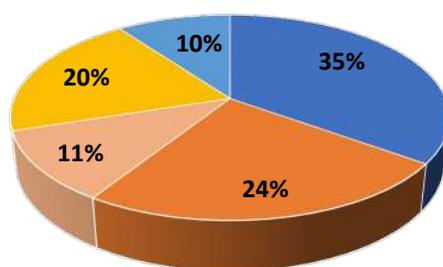
Dotations et participations 2022	BUDGET PRIMITIF	BP + DM	Réalisé 2022
TOTAL contributions & subventions	1 108 328,01 €	1 108 328,01 €	1 076 617,72€
<i>DONT Contributions statutaires</i>	627 600,00 €	627 600,00 €	627 600,00 €
Région	219 660,00 €	219 660,00 €	219 660,00 €
Département 11	150 624,00 €	150 624,00 €	150 624,00 €
Département 66	69 036,00 €	69 036,00 €	69 036,00 €
EPCI	125 520,00 €	125 520,00 €	125 520,00 €
Communes	62 760,00 €	62 760,00 €	62 760,00 €
<i>DONT Dotations de l'Etat</i>	120 000,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €
<i>DONT Subventions sur projets</i>	360 728,01 €	360 728,01 €	329 017,72 €

Répartitions par financeurs - Subventions et Contributions 2022



■ Etat ■ Départements ■ Région ■ Europe ■ EPCI ■ Communes

Contributions Statutaires 2022



■ Région ■ Département de l'Aude
 ■ Département des Pyrénées Orientales ■ EPCI
 ■ Communes

DÉFi Haute valeur 1 patrimoniale

GÉOLOGIE



Le projet de Géotraverse

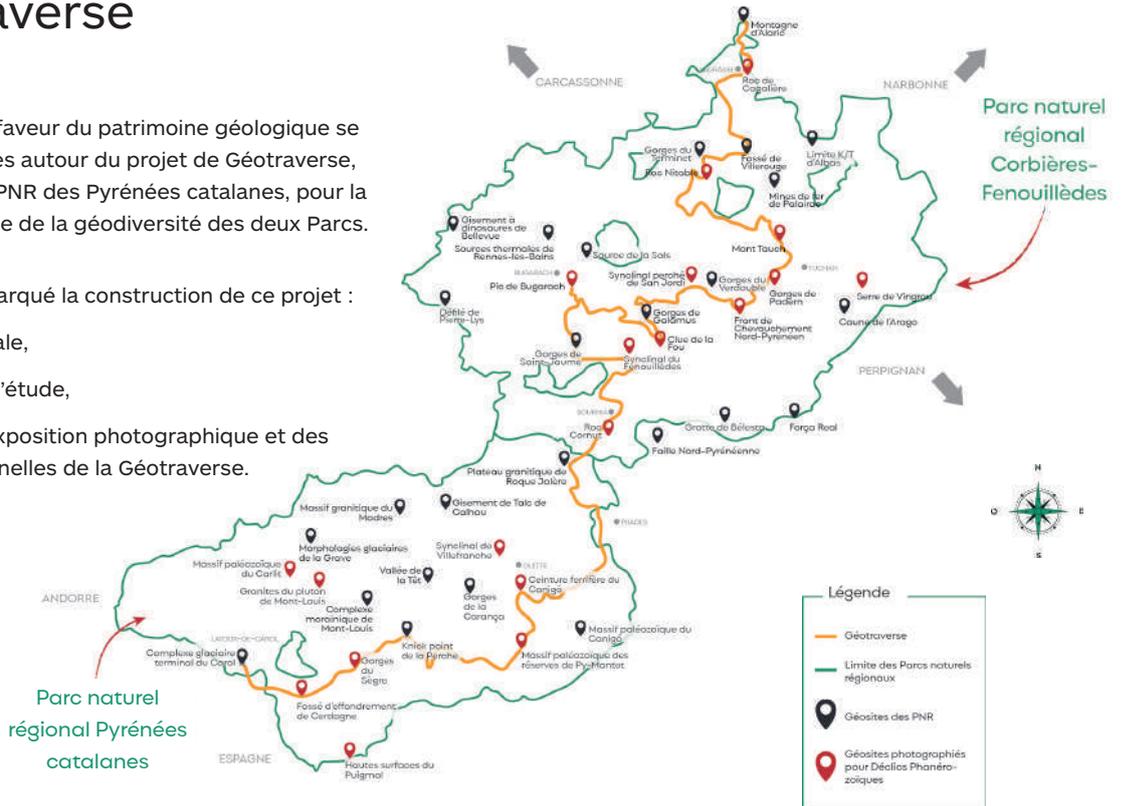
En 2022, les actions en faveur du patrimoine géologique se sont surtout concentrées autour du projet de Géotraverse, en coopération avec le PNR des Pyrénées catalanes, pour la mise en valeur commune de la géodiversité des deux Parcs.

Trois temps forts ont marqué la construction de ce projet :

- la concertation locale,
- les deux voyages d'étude,
- la réalisation de l'exposition photographique et des affiches promotionnelles de la Géotraverse.

L'année 2022 s'est ainsi ouverte avec un comité de pilotage intermédiaire de la Géotraverse, tenu le 12 janvier, permettant un retour aux élus référents de l'avancée du projet, des concertations et de l'armature principale de l'itinéraire.

Les résultats d'un diagnostic flash réalisé par le CRTL Occitanie ont été présentés. La problématique de la jonction entre les deux Parcs a été soulevée : deux hypothèses de travail ont été proposées et étudiées lors des concertations sectorielles puis validées en bureaux syndicaux des deux Parcs.



Concertation locale autour du projet de Géotraverse

2021 était dédiée à la mise en place de la gouvernance, de la méthodologie de travail entre les deux PNR et à une première phase de concertation multi-acteurs à l'échelle des deux Parcs. 2022 s'est consacrée à une phase de concertation toujours multi-acteurs à l'échelle de chaque Parc, se concentrant sur un maillage sectoriel ce qui a permis de faire émerger le tracé de la Géotraverse.

Le choix de ce tracé a été guidé par la cohérence géologique qu'il met en évidence, sa fréquentation et la présence d'une offre touristique déjà structurée. A terme, cet itinéraire permettra l'ancrage et le développement d'un réseau d'itinéraires pédestres, et par là même, le rayonnement territorial de la Géotraverse. Ainsi, en Corbières-Fenouillèdes, ce sont 3 ateliers de concertation locale qui ont eu lieu en juin 2022. La préparation en amont de ces ateliers a été travaillée et coordonnée avec les structures touristiques, permettant une animation à double voix.

{ Méthodologie

Chaque atelier de concertation a été précédé d'une courte séance plénière pour présenter le projet. Les ateliers se sont déroulés sous la forme de world cafés, proposant une cartographie participative et permettant aux participants de tourner sur 3 tables pour travailler sur 3 thématiques :

- * Tourisme : identifier les offres touristiques et de services existantes en adéquation avec des prérequis liés à la mise en place de la Géotraverse,
- * Sentiers : recueillir les alertes ou les validations sur l'état du tracé identifié et recueillir les avis sur la pertinence des étapes pré-fléchées,
- * Patrimoine géologique : localiser les géosites incontournables et les patrimoines associés.



Atelier Corbières-Salau-Méditerranée Padern - 7 juin 2022 - 11 participants

Coconstruction et coanimation : Communauté de communes Corbières-Salau-Méditerranée, et plus spécifiquement avec l'office de tourisme de Cucugnan.

{ Problématiques et conclusions

Ces ateliers ont permis de faire remonter une riche matière sur les aspects patrimoniaux à valoriser. Des itinéraires alternatifs ont été identifiés lorsque l'itinéraire principal présentait des difficultés pour certains types de publics ou lorsque des mobilités alternatives telles que le vélo ou le cheval étaient possibles.

Un premier inventaire non exhaustif des offres et services touristiques sur le parcours a été réalisé. Des boucles secondaires ont été ciblées pour de la prospection et des itinéraires complémentaires et transverses tels que le GR®367-Sentier Cathare ont été proposés pour permettre un rayonnement de la Géotraverse sur tout le Parc.

LE POINT DE DÉPART

La problématique du point de départ de la Géotraverse à Lagrasse concernant son accessibilité et son raccordement aux centres urbains (Narbonne, Carcassonne, Lézignan-Corbières...) a été soulevée. Le solutionnement sera travaillé lors de la phase de mise en tourisme de la Géotraverse.

MOBILITÉS DOUCES

Le GRP® Tour du Fenouillèdes a été proposé comme itinéraire complémentaire et transverse pour faire rayonner la Géotraverse sur tout le Fenouillèdes. L'association avec le Train Rouge a été rappelée pour bénéficier d'une mobilité douce alternative ainsi que d'une offre touristique originale liant patrimoine géologique et découverte du territoire en train touristique.

Cette phase de concertation par secteurs a permis de définir un itinéraire continu de Lagrasse à Sournia, principalement ancré sur le GR®36 et sa variante pour le passage au cœur des Corbières. Elle emprunte partiellement le GR®367 entre Tuchan et Saint-Paul-de-Fenouillet avant de revenir sur le GR®36 pour le reste de l'itinéraire. Cette proposition a été validée en bureaux syndicaux des deux Parcs.



Atelier Corbières-Minervois Talairan - 14 juin 2022 - 21 participants

Coconstruction et coanimation : Pays Touristique Corbières-Minervois.



Atelier Agly-Fenouillèdes et Limouxin

Saint-Paul-de-Fenouillet - 20 juin 2022 - 22 participants

Coconstruction et coanimation : Communauté de communes Agly-Fenouillèdes, en association à la Communauté de communes du Limouxin.



Reportage photographique et création d'une exposition

Dans le cadre de la communication et de la valorisation de cette Géotraverse, les Parcs ont souhaité créer et disposer d'une banque d'images qualitatives et esthétiques de la géologie des deux territoires. Ces photos servent donc à faire la promotion de la Géotraverse et du patrimoine géologique de l'ensemble de chaque territoire.

Les clichés ont été réalisés, en majorité, le long de la Géotraverse. Durant plusieurs jours pendant l'année 2022, les Parcs ont accompagné le photographe, Pierre Mérimée, dans son périple pour le guider sur les géosites concernés par l'itinéraire, afin de proposer des prises de vue uniques. Ils ont également appuyé techniquement la prestation, orientant le photographe afin qu'il adopte l'œil du géologue. Par son orientation artistique, le photographe a sublimé la technicité géologique imposée par la discipline pour la rendre accessible à toutes et tous.

Il résulte de ce reportage 91 photographies (46 des Corbières-Fenouillèdes et 45 des Pyrénées catalanes) au service de la sensibilisation aux patrimoines géologiques des Parcs, en lien avec les autres patrimoines des territoires.

Pour partager ces photographies, les Parcs ont travaillé sur un projet d'exposition mobile et itinérante et d'affiches promotionnelles à l'automne-hiver 2022. Cette exposition se compose de 20 bâches au format A0 (destinées à l'exposition en extérieur) et de 20 panneaux au format A1 (destinés à l'exposition en intérieur).



Repérage, PNRCF et PNRPC

Les photographies de l'exposition et des affiches promotionnelles ont fait l'objet d'une sélection par les Parcs en studio. Ce sont ainsi 20 images par Parc qui trouvent leur place dans cette exposition photographique.

Au total, 40 paysages et objets font l'objet d'une mise en page réalisée par le graphiste Gérard Lefort, incluant la localisation du cliché et une courte légende. Cette exposition, mobile, a pour vocation à se déplacer entre les deux territoires afin de montrer la diversité et la complémentarité de leur patrimoine géologique commun. Quant aux affiches promotionnelles, elles présentent en tout 6 paysages et objets géologiques réunis sous le titre de « Tout est Géo-Joli ! ». Ces affiches ont pour vocation d'être distribuées aux partenaires, élus concernés, communautés de communes, communes traversées, acteurs intéressés, offices de tourisme et autres pour assurer la promotion du sentier.

Ce projet, mené à bien en 2022, offre aujourd'hui une exposition en deux volets : « Tout est Géo-Joli ! » (affiches) et « Déclics Phanérozoïques » (exposition).

Panneau extrait de l'exposition «Déclics Phanérozoïques»



Tout est Géo-Joli!

Patrimoine géologique en Corbières-Fenouillèdes et Pyrénées catalanes

© Pierre Mérimée - PNRPCF/PNRPC - 2022



Synclinal perché de San Jordi et Pic de Bugarach
50 millions d'années à raconter



Voyages d'étude

L'année 2022 a également emmené les Parcs à la rencontre de territoires et de structures ayant déjà mené à bien des réalisations exemplaires et à grande échelle de mise en valeur du patrimoine géologique.

1

PREMIER VOYAGE

La Route Géologique TransPyrénéenne



Une délégation de huit personnes, constituée de techniciens et de géologues des PNR Corbières-Fenouillèdes et Pyrénées catalanes a été envoyée à Oloron-Sainte-Marie à la rencontre de l'association GéoVal.

L'association porte deux projets : la Route Géologique TransPyrénéenne (RGTP) et un Géotrain. Des ouvrages de la RGTP et du Géotrain ont été visités. L'aspect Géotrain fait fortement écho aux trains existants au sein des deux PNR : le Train Rouge, sur la ligne Rivesaltes-Axat, et le TER Train Jaune, sur la ligne Villefranche-de-Conflent/Latour-de-Carol. Ces deux trains ont été identifiés comme axes complémentaires au développement de l'offre géotouristique liée au projet de Géotraverse.

De nombreuses idées et des expériences ont également été partagées au cours d'une séance de travail en salle accompagnée des acteurs du projet.

Cette rencontre avec l'association GéoVal a permis de recueillir nombre de retours d'expériences, de recommandations, de conseils et d'alertes pour optimiser la conduite du projet de Géotraverse et éviter divers écueils. Les exemples de réalisations le long de la RGTP et du Géotrain sont autant de sources d'inspiration qui concourront à nourrir le développement de la Géotraverse, en adaptant les équipements et les aménagements aux besoins et spécificités des deux Parcs.

2

DEUXIÈME VOYAGE

Le Géoparc du Beaujolais

Pour ce second voyage, la délégation s'est rendue à Villefranche-sur-Saône à la rencontre du Géoparc Mondial UNESCO du Beaujolais.

Le Géoparc en lien avec la FFRP est à l'origine de la refonte du GRP® Tour du Beaujolais des Pierres Dorées, ayant permis l'ancrage sur l'itinéraire du GRP® de boucles découverte des géosites du Géoparc. La délégation a pu découvrir plusieurs boucles et réalisations liées à la valorisation du patrimoine géologique accessibles par le GRP®. Les boucles et le GRP® sont en adéquation avec les axes de développement identifiés pour la Géotraverse. Cette rencontre fut l'opportunité d'en apprendre davantage sur l'articulation mise en place entre le fonctionnement et l'animation du GRP® Tour du Beaujolais des Pierres Dorées et la conduite du label Géoparc Mondial UNESCO afin qu'ils se nourrissent l'un l'autre, faisant le parallèle avec le projet de Géotraverse et la candidature au label Géoparc prévue sur le territoire du PNR Corbières-Fenouillèdes.

Idées et expériences ont été partagées avec les partenaires et les acteurs impliqués dans le projet, et plus largement dans le Géoparc.

Comme le premier voyage, cette rencontre a permis de recueillir conseils et alertes.



Les enseignements tirés de ces voyages d'étude soulignent la nécessité d'avoir des porteurs de projet, des partenaires et des acteurs locaux vraiment engagés, impliqués et moteurs pour conduire au succès et à la pérennité de tels projets d'envergure.

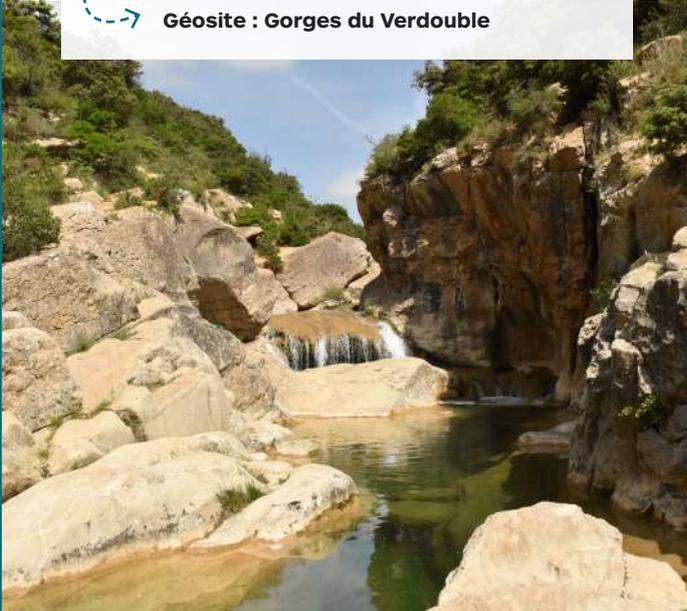


Accompagnement de projets

Le Parc accompagne les communes dans leurs projets de valorisation patrimoniale liés à des Géosites

Projet d'aménagement éco-touristique du site naturel classé du Moulin de Ribaute à Duilhac-sous-Peyrepertuse.

→ **Géosite : Gorges du Verdoble**



Moulin de Ribaute, Duilhac-sous-Peyrepertuse

La commune de Duilhac-sous-Peyrepertuse porte un projet d'aménagement écotouristique du site naturel classé du Moulin de Ribaute et des Gorges du Verdoble.

Un des objectifs de cette action est de créer un parcours d'interprétation du site autour de la biodiversité, de la géologie, de l'eau, de l'histoire...

A ce titre, le Parc accompagne la commune à l'élaboration de la médiation concernant les patrimoines naturel, géologique et paysager.

Plus spécifiquement sur le géopatrimoine, des outils de médiation et de valorisation porteront à la connaissance de chacun la richesse et l'histoire géologiques du géosite des Gorges du Verdoble : frise des temps géologiques jalonnant le sentier de randonnée, petites maquettes géologiques en 3D...

et demain ?

Vers un géoparc Corbières-Fenouillèdes

Du 15 au 25 novembre 2022, le Parc a participé à la formation intensive des Géoparcs Mondiaux UNESCO...



... sur la thématique « Géoparcs Mondiaux UNESCO et Géotourisme » ...

... et « se faire connaître auprès des réseaux régionaux et mondiaux des Géoparcs Mondiaux UNESCO. »

Valorisation et médiation

En 2023, le Parc va poursuivre ses actions de valorisation du patrimoine géologique grâce à l'équipement in situ des Géosites et à la création de nouveaux outils de médiation.



BIODIVERSITÉ



Préambule

En 2022, le Parc a poursuivi son animation sur les 6 sites Natura 2000 repris depuis 2017. L'arrivée en avril 2022 de Marie Forissier, chargée de mission Patrimoine naturel, a permis d'entamer le travail sur la stratégie « Biodiversité » de la Charte du Parc.



Candidature du Parc à l'appel à projet "PAEC"

En 2017, simultanément à la reprise de l'animation des sites Natura 2000, le PNR (à l'époque en préfiguration) a pris la suite du portage d'un PAEC « Corbières » de la Communauté de communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois.

Dans le cadre de la future Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027 et de la nouvelle programmation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, un appel à projets a été lancé à la mi-juin par la DRAAF (service régional du Ministère de l'Agriculture) et la Région Occitanie.

Le PNR a déposé une candidature PAEC « Corbières-Fenouillèdes » sur 155 communes et 2 700 Km², centrée sur l'enjeu « Biodiversité ». Ce périmètre (cf. carte) englobe les sites Natura 2000 animés par la Parc et les communes adhérentes concernées par les « Plans Nationaux d'Actions » des espèces suivantes : Pie-grièche à tête rousse, Odonates (Libellules), Papillons de jour.

Les agents Natura 2000 du Parc, dans un temps très contraint, ont œuvré à la constitution de cette candidature avec le partenariat technique des Chambres d'Agriculture, du CEN-Occitanie, de la LPO de l'Aude, de la Fédération Aude Claire, du GOR, des PNR voisins...

Des réunions de travail et de concertation ont permis de



COPIL PAEC - 12 septembre 2022 - Tuchan



PAEC

Il s'agit de l'acronyme correspondant à « Projet Agro-Environnemental et Climatique ».

Ce projet permet de mobiliser des aides publiques européennes afin d'accompagner les agriculteurs volontaires vers des pratiques pérennes, en faveur de l'environnement et de l'agriculture. Ces contrats, appelés Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), permettent, en complément de l'effort consenti par l'agriculteur, d'obtenir une aide versée pendant 5 ans.

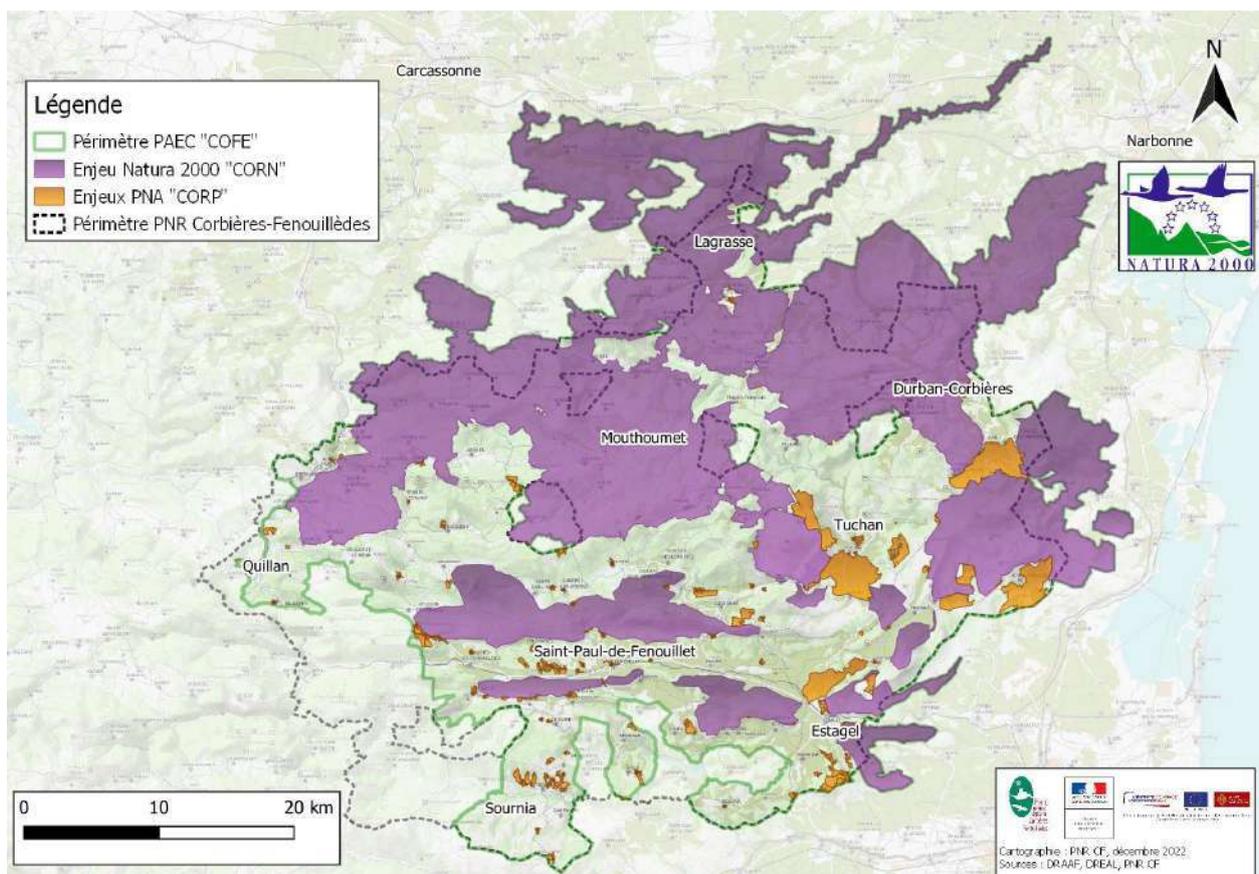
construire un document solide et stratégique, basé sur le maintien et la préservation de la biodiversité grâce aux agriculteurs.

Ces 2 types de zonages sont prioritaires (dans les règles de l'Appel à projet) pour la contractualisation avec les agriculteurs.

Les MAEC doivent répondre à 5 grands enjeux agro-environnementaux identifiés du territoire :

- maintien des milieux ouverts,
- maintien de l'équilibre agro-écologique des prairies et pelouses,
- réduction des intrants,
- renforcer l'effet « mosaïque » des milieux,
- maintien d'un bon état de conservation des infrastructures agro-écologiques.

La candidature du Parc a été retenue en décembre 2022. L'enveloppe allouée est de 50% inférieure à l'enveloppe demandée, elle s'élève à 1 152 317,50€. Cette somme est destinée aux agriculteurs et ne transite pas par le Parc. Dans un contexte global de baisse des aides PAC, tous les PAEC "enjeu Biodiversité" retenus à l'échelle régionale ont connu une coupe budgétaire.



zoom sur...

{ Les MAEC proposées sur le territoire du Parc

Issues d'un catalogue national et disposant de paramétrages locaux, 10 mesures ont été choisies pour le PAEC proposant :

- Entretien de l'ouverture des milieux par pâturage, avec ou sans intervention mécanique,
- Retard de fauche,
- Absence d'herbicides et lutte biologique sur les parcelles de vignes,
- Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique,
- Entretien des haies, bosquets et fossés.



Travail sur les inventaires d'oiseaux patrimoniaux

En 2022, deux espèces d'oiseaux patrimoniaux des milieux agricoles ont été particulièrement étudiés : Le Bruant ortolan et la Pie-grièche écorcheur.



Focus sur le Bruant ortolan

Au sein du territoire, le Bruant ortolan niche notamment au sein des pelouses et garrigues méditerranéennes bien clairsemées, et parfois aux abords de vignes ; il affectionne également les zones brûlées, et les vignes peuvent constituer un habitat de substitution.

Les inventaires de terrain montrent une répartition très hétérogène, avec des populations concentrées sur le site "Basses Corbières", notamment sur le Mont Tauch et le secteur d'Opoul-Fitou. Ces deux secteurs ont justement la particularité commune d'avoir connu de grands incendies ces dernières années.

Par ailleurs, cette étude confirme le déclin de l'espèce sur le territoire, avec une chute des effectifs de - 49% sur la ZPS Basses Corbières, et - 88% sur la ZPS Corbières Orientales en quelques années (entre 10 et 15 ans).

Cette tendance est également observée à l'échelle nationale (- 78%), faisant du Bruant ortolan le passereau ayant le plus

décliné ces 30 dernières années.

Dans ce contexte, toute action d'ouverture ou d'entretien d'ouverture des milieux à grande échelle est primordiale pour tenter de maintenir des habitats favorables à ce passereau migrateur.

Focus sur la Pie-grièche écorcheur

La Pie-grièche écorcheur est habituellement inféodée aux prairies de fauches et pâtures bocagères majoritairement situées à l'ouest du territoire, dans des secteurs plus frais.

L'étude en 2022 a confirmé que l'espèce évitait les secteurs les plus méditerranéens, avec une limite Est de son aire de répartition sur les secteurs du plateau de Palairac-Villerouge et à l'Ouest du Mont Tauch.

Le protocole d'inventaire mis en place cette année devra être réitéré pour pouvoir à l'avenir obtenir une tendance d'évolution des populations comme pour le Bruant ortolan.

La mise en œuvre des futures MAEC, notamment celles relatives au maintien de l'ouverture des milieux (par le soutien aux pratiques d'élevage extensif), pourra ainsi concourir à la préservation des habitats de ces deux espèces.

Il est à noter que les traitements anti-parasitaires des troupeaux constituent également une problématique pour ces oiseaux insectivores (perte de nourriture, voire empoisonnement).





A quoi sert un suivi naturaliste ?

Les suivis naturalistes ont pour objectif de suivre l'évolution des milieux naturels et des espèces sur plusieurs années afin de connaître leur évolution.

Pour analyser de façon objective les évolutions de la biodiversité, ces suivis doivent être mis en place selon une méthodologie fixe, reproductible, limitant au maximum les variations externes, et sur un pas de temps fixe.

Par exemple, en 2022, un suivi des libellules

de l'Orbieu a été réalisé selon un protocole reproduit sur d'autres cours d'eau à l'échelle nationale.

En effet, les espèces de libellules se développent dans des conditions très spécifiques de granulométrie, température ou vitesse du courant. Elles témoignent ainsi de l'évolution du cours d'eau permettant de comprendre les causes de la vulnérabilité de cet écosystème, d'anticiper et de proposer des solutions pérennes.



Décryptage...

● Natura 2000

Réseau européen de sites naturels et semi-naturels, dont l'objectif est de concilier préservation de la biodiversité et activités humaines. La désignation des sites se base sur deux directives européennes : ZPS et ZSC.

● Charte Natura 2000

Liste d'engagements et de recommandations de bonnes pratiques. C'est un moyen de contractualisation volontaire pour tout propriétaire ou usager du site, et qui n'engage pas de rétribution financière.

● ZPS

Zone de Protection Spéciale ; site Natura 2000 défini au titre de la directive « Oiseaux » (1979).

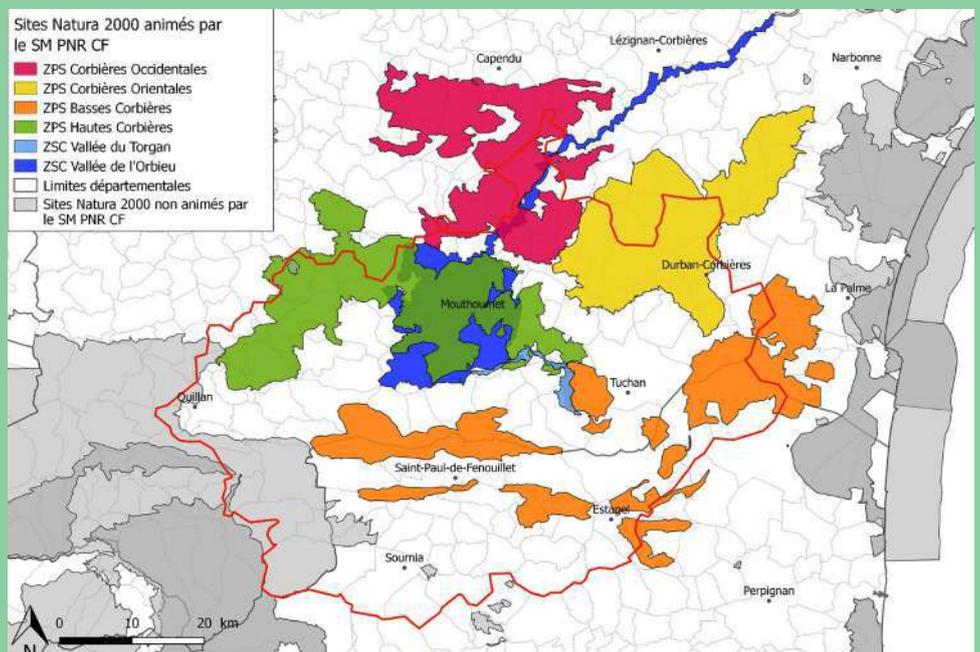
● ZSC

Zone Spéciale de Conservation : site Natura 2000 défini au titre de la directive « Habitats, faune, flore » (1992).

● DOCOB

Document d'objectifs qui est à la fois un document de diagnostic du territoire et un document d'orientation pour la gestion du site Natura 2000, qui permet de répondre aux enjeux de conservation.

Les zones Natura 2000 animées par le Parc



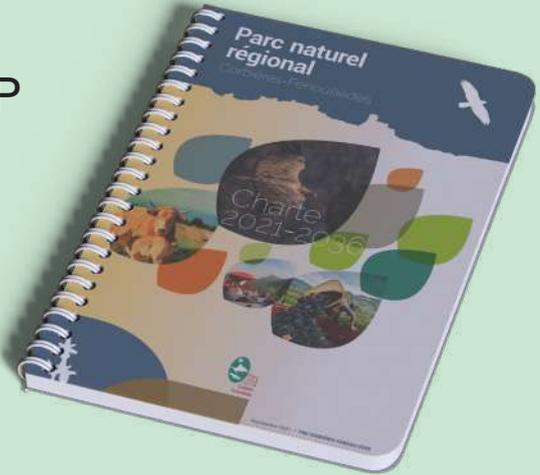


Stratégie de protection : biodiversité du Parc et SNAP

Stratégie de protection de la
biodiversité du Parc et SNAP :
deux dynamiques convergentes

Dans le cadre de l'animation de la **stratégie biodiversité** inscrite dans sa charte, le Parc a recueilli toutes les informations permettant de porter à la connaissance des DDTM puis de la DREAL et de la Région, les projets de protection des patrimoines naturel et géologique liés à son territoire.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la **stratégie nationale pour la biodiversité en 2030**. Il se base sur l'urgence à agir, et indique pour objectif premier le développement d'un réseau national d'aires protégées résilient aux changements globaux. Afin de répondre à cet objectif, l'Etat fixe notamment deux mesures : **développer le réseau d'aires protégées** pour atteindre au niveau national au moins 30% de couverture du territoire national et des espaces maritimes ; et **renforcer le réseau national d'aires protégées** pour atteindre 10 % du territoire national et des espaces maritimes protégés par des zones sous protection forte.



Ces objectifs coïncident largement avec ceux portés dans la charte du Parc. En effet, à ce jour, **le Parc compte 73 % de son territoire en zonage de protection**, mais **seulement 0,4 % en zonage de protection forte**. Aussi, la charte a fixé pour objectif le renforcement du niveau de préservation et de gestion de l'ensemble des milieux sources d'une biodiversité remarquable et des hauts lieux de biodiversité (identifiés au plan de Parc).

A ce titre, la Parc a rappelé à ses partenaires les propositions émises dans la charte du Parc, a relayé ceux portés par des structures partenaires, et prépare un ensemble d'actions d'amélioration des connaissances (suivis naturalistes, ...) afin **d'améliorer la gestion de ces espaces et leur préservation** lorsque cela s'avère nécessaire.

**Le saviez-
vous ?**

**Qu'est-ce qu'une
protection forte ?**

Dans le panel d'outils disponibles pour protéger l'environnement, il existe des niveaux de protection divers. Selon l'objectif et les enjeux en présence (niveau de richesse, menaces pouvant impacter certaines espèces ou habitats naturels ou géologiques), les gestionnaires et institutions associés vont préconiser aux décideurs des mesures différentes.

Parmi ces mesures, l'Etat a fixé la reconnaissance en tant que «zone de protection forte» automatique pour un certain nombre d'outils. En effet, sont de plein droit zones de protection forte :

- les cœurs de parcs nationaux,
- les réserves naturelles,
- les arrêtés de protection (pris en application des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement),
- les réserves biologiques prévues à l'article L. 212-2-1 du code forestier.

Dans les autres cas, la reconnaissance intervient après un examen au cas par cas au regard de critères, à travers une procédure régionalisée et sur décision des ministres compétents.



Travail sur le projet d'extention du site Natura 2000 Basses Corbières

Pour rappel, l'extension du périmètre du site Natura 2000 "Basses Corbières" est un projet inscrit parmi les mesures prioritaires de la Charte, et dans le plan triennal du syndicat mixte.

La démarche de lancement du projet a été validée par le comité de pilotage du site en 2021, et un courrier d'information a été envoyé aux collectivités membres du Copil.

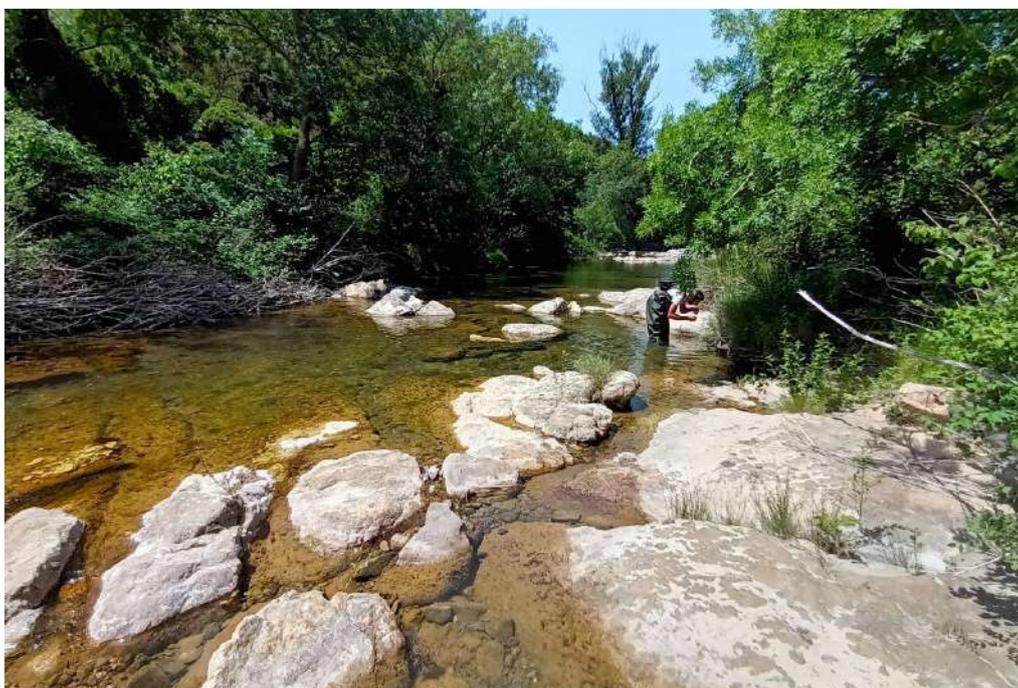
Un groupe de travail technique, réunissant des associations naturalistes et des syndicats mixtes gestionnaires d'espaces

naturels adjacents au périmètre actuel, s'est tenu fin novembre. Cette réunion a été l'occasion de CONSTRUIRE scientifiquement la proposition d'extension, avec quelques ajustements à la clé (cf. carte ci-contre).

Une phase d'information et de concertation auprès des communes (les 40 communes déjà concernées par le périmètre actuel) et des usagers (agriculteurs, carriers, etc.) est prévue à partir de l'année 2023.



Partenariat avec le Syndicat Orbieu Jourres (charte N2000 Orbieu)



L'Orbieu

La philosophie de Natura 2000 est de préserver collectivement la biodiversité. Tout au long de l'année les animateurs tissent des partenariats avec les acteurs du territoire. C'est ainsi qu'en 2022, le Syndicat Orbieu Jourres a signé la charte N2000 de la Vallée de l'Orbieu : l'occasion de renforcer une alliance naturelle entre préservation de la rivière et de la biodiversité. Cette démarche a été partagée au cours d'une sortie de découverte de la faune et flore de l'Orbieu à destination des riverains et usagers.



Cartographie de la Vallée de l'Orbieu

Début 2022, le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes a présenté aux acteurs du site Natura 2000 "Vallée de l'Orbieu" le fruit de plusieurs mois de travail en lien avec les étudiants du Master Aménagement des Territoires et Télédétection de l'Université Paul Sabatier à Toulouse.

L'enjeu de ce partenariat a été de bénéficier de la formation des étudiants spécialisés dans la cartographie pour produire un document original présentant une synthèse des connaissances actuelles du site (contexte socio-économique, activités humaines, enjeux écologiques...) sous forme de cartes.

Pour cela, un travail de fourmi a été mené par le groupe d'étudiants pour d'abord récolter les données les plus récentes et ensuite les restituer de la manière la plus claire possible. Ainsi, les 73 cartes réalisées apportent une vision d'ensemble, permettant de schématiser des données qui seraient difficiles à comprendre avec de longs textes.

Les acteurs de cette zone Natura 2000 peuvent ainsi s'appropriier les enjeux du site et a fortiori contribuer à la mise en place d'actions pour le territoire.



Premières actions du Parc sur le volet patrimoine naturel (hors Natura 2000)

Le travail sur le patrimoine naturel (hors Natura 2000) a démarré cette année. Cette première phase a principalement consisté à organiser les données, tisser des ponts avec les partenaires internes et externes et travailler au lancement des actions prévues dans la charte.



{ Actions & rencontres

Transversalité

Mise en transversalité des actions patrimoines naturels dans les actions des autres agents du Parc (création de ponts et de synergie des actions).

Concertation

Prise de contact et rencontre avec des partenaires techniques et institutionnels du Parc sur le volet patrimoine naturel :

- services des DDTM 11 et 66,
- Conseils départementaux 11 et 66 (journée de la forêt et journée des gestionnaires d'espaces naturels à Perpignan organisées par le CD 66),
- Conservatoire des espaces Naturels d'Occitanie (CEN),
- Fédération de pêche 11 (notamment sur l'étude relative au chabot),
- Fédérations de chasse 11 et 66,
- Fédération Aude Claire,
- Communauté de Communes Pyrénées audoises (animatrice de La ZPS du Pays de sault et de La ZSC Haute Vallée de l'Aude Bassin de l'Aiguette présentes sur le territoire de Parc),
- Fredon et lien sur l'Ambroisie présente en forêt de Rabouillet...

Réseau

Approfondissement des liens avec les autres PNR et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.



{ Base de données « Nature »

La collecte d'informations a permis d'initier la création d'une base de données « nature » via la **récupération des données** au-delà de ce qui était déjà capitalisé sur les secteurs Natura 2000, et de récolter des **retours d'expérience** issus d'autres territoires : données sous format cartographique issues du diagnostic du territoire du Parc, récupération de premières données auprès des partenaires et associations, de la journée d'animation du PRAC chiroptères, données techniques relatives aux trames vertes et bleues, aux documents d'inventaires communaux dits ABC, etc. Ces informations seront précieuses pour les futures actions du Parc ou la rédaction des avis.

{ Analyse de projets émergents sur le Parc et l'étayage technique des avis du Parc

Ce travail a consisté à l'analyse technique de 8 dossiers permettant d'étayer l'avis formel du Parc prononcé par les élus concernant des **projets d'aménagement** sur le territoire (notamment pour la mise en place de structures d'énergie renouvelable), des **manifestations sportives** ou encore des **projets de lutte contre les inondations** : Schéma Régional des carrières, trail Occitania, Trilla (éolien), Fraisse (PV sol), Saint-Arnac (PV Sol), Opoul-Périllos (PV sol), Esperaza (PV sol), PAPI SMMAR.



{ Réseau & partage



L'interconnaissance et le maillage interne au Parc sont essentiels au développement de projets conjoints.

En 2022 plusieurs rencontres avaient pour objectif de permettre à différentes entités et acteurs de faire connaissance et d'échanger sur les projets en cours et/ou à développer :

- Cucugnan : réunion relative aux projets de la commune et au lien avec CEN et le Département,
- journée de terrain relative au projet de la commune de Duilhac et son accompagnement sur le projet de mise en valeur et de réaménagement du Moulin de Ribaute,
- participation à la journée « environnement » de la commune de Cassagnes,
- rencontre avec la commune d'Arques relative à la présence de chiroptères dans le château,
- rencontre de Morgane Lambert dans le cadre de la présentation de son projet d'installation en tant qu'éleveuse à Tuchan,...

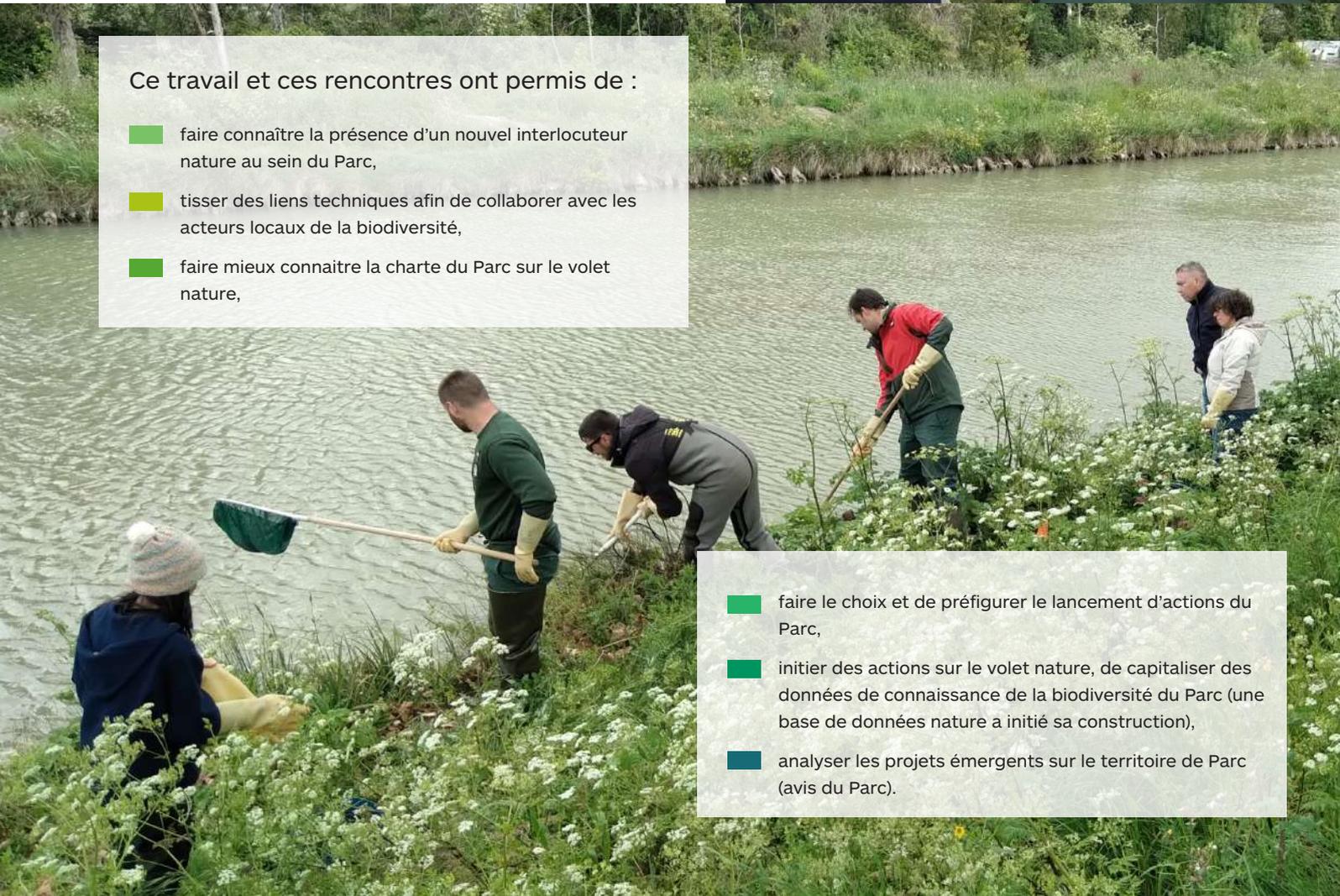
En mai 2022, deux agents du Parc ont été formés par l'entreprise SOCOTECH via la Fédération de pêche de l'Aude. L'objectif était de pouvoir apporter les bases d'une formation certifiante à la pêche électrique pour permettre aux agents de venir en renfort de la fédération dans les opérations de pêche sur le territoire de Parc permettant des inventaires piscicoles notamment.



Pêche électrique

Ce travail et ces rencontres ont permis de :

- faire connaître la présence d'un nouvel interlocuteur nature au sein du Parc,
- tisser des liens techniques afin de collaborer avec les acteurs locaux de la biodiversité,
- faire mieux connaître la charte du Parc sur le volet nature,



- faire le choix et de préfigurer le lancement d'actions du Parc,
- initier des actions sur le volet nature, de capitaliser des données de connaissance de la biodiversité du Parc (une base de données nature a initié sa construction),
- analyser les projets émergents sur le territoire de Parc (avis du Parc).

Lauréat Plans de paysage

Le PNR a candidaté à l'Appel à projets Plans de paysage 2022, porté par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, et a été lauréat. Le Plan de paysage est un outil stratégique de territoire, permettant d'améliorer la connaissance et la compréhension des paysages, d'en accompagner les transformations, et de fédérer les acteurs locaux autour d'une construction collective souhaitée des

paysages et des territoires.

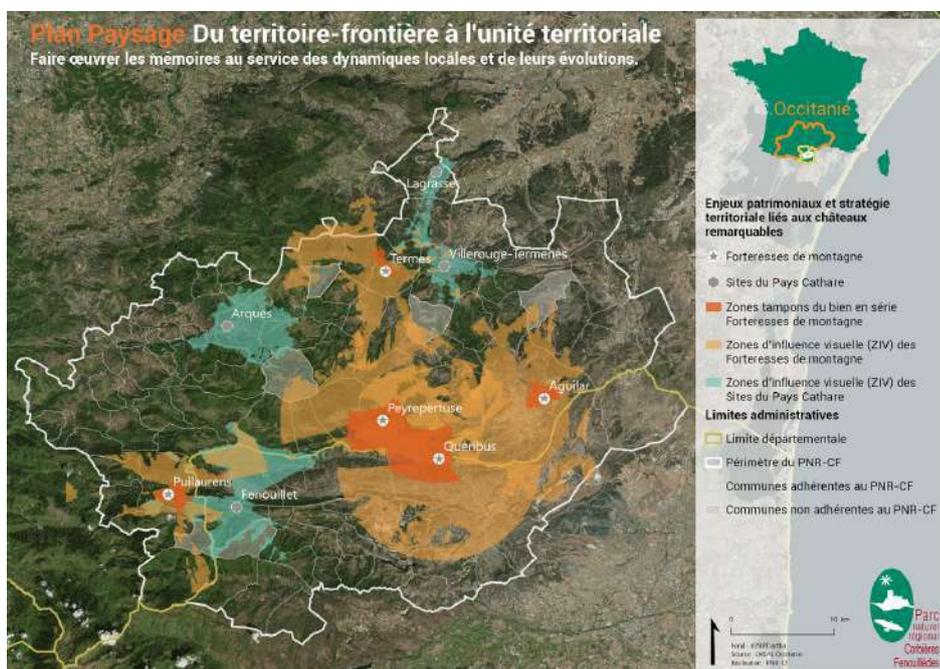
Le Plan de paysage proposé par le PNR s'intitule « Du territoire-frontière à l'unité territoriale, faire œuvrer les mémoires au service des dynamiques locales et de leurs évolutions ». Il mettra à l'honneur la richesse des paysages de parc, et retracera son histoire au travers des patrimoines architecturaux, naturels, culturels et agricoles.



Bérangère Couillard, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de l'Écologie, entourée des lauréats de l'appel à projets Plans de Paysage.

La démarche sera réalisée en partenariat avec l'Association Mission Patrimoine Mondial (AMPM), qui porte actuellement la candidature au patrimoine mondial de l'Unesco pour le bien en série des Forteresses de montagne. Sur les 8 châteaux concernés, 5 sont sur le territoire du Parc : Quéribus, Peyrepertuse, Puilaurens, Termes et Aguilar.

Au travers de ce projet, et de ce partenariat, le PNR souhaite poursuivre les démarches d'excellence en faveur de la valorisation et de la préservation des paysages. Les différentes dynamiques en cours pourront trouver cohérence et mise en lien grâce à cette action globale. L'élaboration du plan de paysage sera une action phare de l'année 2023, qui s'étendra jusqu'en 2025.

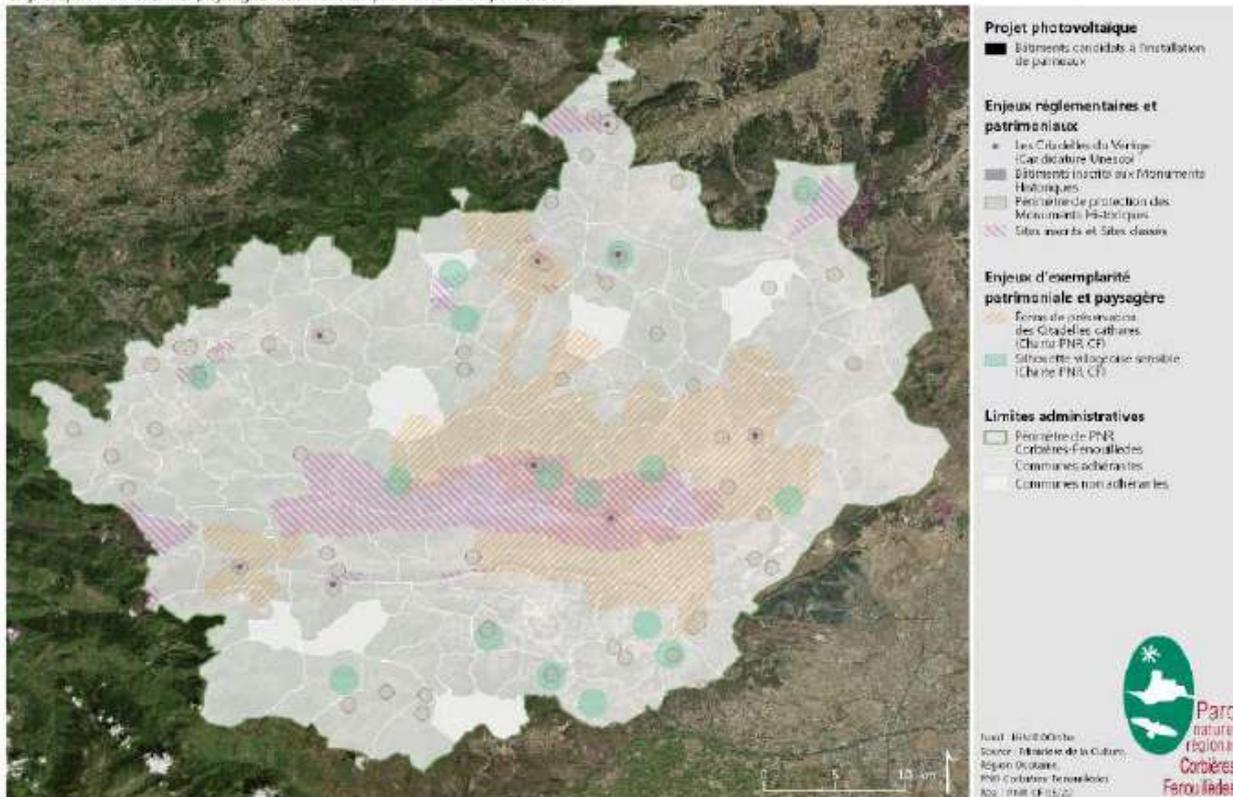




Accompagnement du dispositif «Du soleil sur les toits» sur le volet paysager

Du soleil sur les toits

Enjeux patrimoniaux et paysagers sur les sites potentiels d'implantation



Dans le cadre de l'accompagnement du dispositif « Du soleil sur les toits » du Parc, une analyse des enjeux paysagers et patrimoniaux a été réalisée dans l'optique de sensibiliser les élus aux sensibilités paysagères de leurs projets d'équipement.

Cette analyse a croisé divers enjeux, allant du périmètre de protection des Monuments historiques jusqu'aux objectifs de la charte du Parc en matière de qualité paysagère.

Pour compléter ce travail cartographique, et pour le compléter d'un regard sensible, des visites de terrain ont pu être organisées avec le CAUE 66 et l'AMPM sur les communes présentant les plus forts enjeux. Cela a été l'occasion d'encourager les communes à se questionner sur l'intégration d'un projet photovoltaïque au cœur de leur village, et de se projeter sur les futurs possibles des paysages urbains et ruraux.



Concertation avec les partenaires

La démarche d'équipement des bâtiments communaux étant profondément liée à la qualité du cadre de vie et de la préservation des paysages, le PNR s'est fait accompagner d'acteurs référents en la matière.

Dès la première étape des recensements de bâtiments communaux, les Architectes des Bâtiments de France, et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de l'Aude et des Pyrénées-Orientales ont été invités autour de la table.

Des visites techniques ont également été organisées sur certaines communes présentant de forts enjeux paysagers. Elles ont réuni des agents du CAUE ainsi que l'Association Mission Patrimoine Mondial qui porte actuellement la candidature du bien en série « Le système de fortresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIIIe – XIVe s) » au patrimoine mondial de l'Unesco.



Visite de terrain à Maury le 23 août 2022

Les échanges ont ainsi permis d'affiner les objectifs d'intégration paysagère, d'écartier certains bâtiments dont les enjeux étaient trop importants, et d'apporter des propositions techniques innovantes permettant d'améliorer l'insertion de certains panneaux.

DÉFI Transition 2 énergétique & climatique





DU SOLEIL SUR LES TOITS

en Corbières-Fenouillèdes



Préambule

Afin de respecter les grands objectifs fixés en matière de lutte contre le dérèglement climatique, les collectivités sont appelées à construire des approches territoriales innovantes reposant sur : sobriété, efficacité énergétique et énergies renouvelables.

Afin d'atteindre l'objectif d'autonomie énergétique à l'horizon 2050, il a été décidé de mener une politique ambitieuse et volontariste pour, développer les installations photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics.

Après avoir recensé plus de 1 500 bâtiments publics, 747 bâtiments sont considérés comme exploitables, soit l'équivalent de 7 terrains de foot. Grâce à ce travail, pour équiper les bâtiments publics plusieurs options ont pu être proposées aux communes, inspirées du PNR des Grands Causses.

Option 1

L'adhésion à un groupement de commandes (OF1) pour les collectivités souhaitant investir.

Option 2

Le recours à un tiers financeur (OF2) pour proposer les toitures publiques en location lorsqu'elles n'ont pas les moyens d'investir.

{ Quelques chiffres

45

45 collectivités candidates au 25/02/22.

147

147 bâtiments proposés dans les 2 dispositifs étudiés par les syndicats d'énergies.

69

69 sites en OF1 pour 1,7M€ de travaux et 1,2MwC de puissance.

78

78 sites en OF2 pour 4,5M€ de travaux et 3,3MwC de puissance.

9
30

Les temps de retour varient de 9 à plus de 30 ans.

90%

90% des sites en OF1 sont prévus en revente totale.



Forum actions PCAET, Région Lézignanaise Corbières et Minervois

Quelques données

{ Visites techniques par les syndicats d'énergies,
Juin 2022



Visite technique par les syndicats d'énergies juin 2022 - Commune de Tuchan

4

Visites techniques au côté du CAUE des Pyrénées Orientales et l'association Unesco du département de l'Aude pour apprécier la qualité paysagère et architecturale des bâtiments des communes de Tuchan, Termes, Maury et Saint Paul de Fenouillet / Juin – octobre 2022.

1

Webinaire de valorisation de l'action organisé en juin 2022 avec la fédération des PNR de France auquel une quinzaine de Parcs ont participé.

50

Entreprises œuvrant dans le domaine du solaire photovoltaïque concertées et informées à travers **2 webinaires** et des interviews.

2

Interventions auprès du **séminaire Région à Energie Positive** organisée par le laboratoire innovation de la Région Occitanie; et auprès de l'**association AUAT** de Toulouse.



Visite technique par les syndicats d'énergies juin 2022 - Commune de Tautavel

{ Réunion de restitution des études techniques par les
syndicats d'énergies – 26 septembre 2022 à Quillan



Circuit court énergétique



Voyage d'étude - avril 2022



Atelier territorial, ECLR, PNRCF - mai 2022



Atelier territorial, ECLR, PNRCF - mai 2022

{ Le partage d'énergie

Aux côtés de 5 territoires pilotes, le Parc expérimente le partage d'énergie pour maîtriser la facture énergétique associant collectivité, habitant et entreprise !

Face à l'augmentation du prix de l'électricité, des communautés d'énergie renouvelable et d'opérations d'**Auto Consommation Collective (ACC)** se développent.

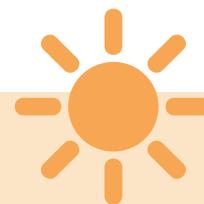
Leurs objectifs :

- offrir aux participants l'accès à une énergie verte et locale à un prix avantageux et maîtrisé dans le temps,
- faciliter la réalisation des démarches administratives et
- proposer un prix abordable pour la réalisation de ces installations.

Inutile d'être propriétaire pour devenir membre d'une opération, ni d'avoir des panneaux photovoltaïques sur son toit, il faut avoir un compteur Linky et **vouloir participer en tant que producteur, producteur-consommateur ou consommateur.**

Les opérations d'ACC, par leur **aspect à la fois économique, social, démocratique et environnemental**, s'inscrivent dans une longue tradition rurale de solidarité autour des ressources.

{ L'action en chiffres



10

COLLECTIVITÉS ENGAGÉES

Tuchan, Paziols, Caudiès, Fosse, Soulatgé, communauté de communes Pyrénées Audoises, Montner, Cassagnes, Ansignan, Latour de France.

106

BÂTIMENTS ÉTUDIÉS

106 bâtiments étudiés (consommateurs et/ou producteurs).

1

FORMATION

Formation organisée avec une soixantaine de participants le 23 mai à Tuchan.

1

VOYAGE D'ÉTUDE

Voyage d'étude (délégation de 16 personnes) dans le Vercors et le Gard à la découverte des pionniers de l'autoconsommation collective (Acoprev, Dwatts, Agence AURA-EE, Beoga etc.).

5

ATELIERS DE TRAVAIL

5 ateliers de travail avec les participants aux boucles locales d'énergie.

5

ARTICLES

5 articles publiés dans la presse locale.



Le photovoltaïque au sol

Potentiel photovoltaïque au sol

Dans le cadre de cette stratégie transition énergétique, le Parc a lancé un stage pour lequel l'étudiante en Master 2 Louise Chappaz a été choisie en 2022.

L'objectif de ce stage consistait à étudier et cartographier le potentiel photovoltaïque au sol selon des enjeux transversaux afin de répondre à l'enjeu de la Charte du Parc dans le plan triennal « Cartographier les zones favorables ».

MISSIONS DE LOUISE

1

Réactualiser les données liées à la production énergétique de la filière PV au sol sur le territoire du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes.

2

Proposer une définition locale des terrains anthropisés ou dégradés adaptés aux territoires ruraux.

3

Enquête sur le recensement des sites anthropisés ou dégradés.

4

Conceptualiser une grille méthodologique multithématique (enjeux liés à l'agriculture, biodiversité, forêt, patrimoine, paysage...) permettant d'apprécier la qualité des projets de parc PV au sol.



Visite des rapporteurs, 2018

Résultats

1

Cette mission a permis de démontrer que les objectifs de la stratégie énergétique prévus par la Charte du Parc ne sont pas atteints. En effet, le diagnostic concluait à une production énergétique de 1 GWh/an en 2018 pour la filière PV au sol. En 2022, les installations en service produisent 3 GWh/an, ce qui correspond à une production bien en deçà de la trajectoire tendancielle et du scénario volontariste prévus par le diagnostic.

2

La définition locale d'un terrain anthropisé au sens des territoires ruraux a fait l'objet de plusieurs versions. La dernière version a été approuvée par les élus du bureau syndical en date du 12 juillet 2022 (cf. page suivante).

3

L'enquête sur les sites anthropisés du Parc a fait l'objet d'un retour assez réactif des collectivités. Aujourd'hui, 65 collectivités ont répondu.

4

Grille méthodologique multithématiques

{ Définition locale d'un terrain anthropisé

« Un terrain anthropisé adapté aux territoires ruraux se caractérise comme une zone dégradée, suite à une activité anthropique, et inutilisée : friche industrielle, carrières, etc.

Ces zones sont propices à accueillir des projets de centrale photovoltaïque au sol lorsque tous les enjeux afférents ont été étudiés.

L'usage antérieur du terrain doit impérativement être pris en considération (temps d'exploitation, intensité de l'exploitation, type d'exploitation) afin de pouvoir qualifier les conséquences sur les fonctions écologiques du sol, en particulier ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques ainsi que

son potentiel agronomique par son occupation ou son usage⁽¹⁾.

Étant dans une situation transitoire, une étude au cas par cas doit être réalisée afin de connaître le niveau de dégradation du site. Cette étude permettra de savoir si une renaturation, consistant en des actions ou des opérations de restauration ou d'amélioration de la fonctionnalité d'un sol, est possible⁽²⁾.

Une vigilance importante doit être portée sur les enjeux naturels et de biodiversité ainsi que sur

les enjeux paysagers et patrimoniaux qui feront l'objet d'une étude approfondie.»



(1) Article L. 101-2-1 du code de l'urbanisme issu de l'article 192 de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021

(2) Ibid

Autres actions 2022

- Participation à différents comités de pilotage : Guichet Rénov Occitanie côté Audois, charte forestière de PVA, Axat, ...
- Présence du Parc lors des journées forestières de la CCPA (Communauté de communes des Pyrénées audoises)
- Accompagnement d'Opoul pour un projet de parc citoyen au sol
- 6 avis émis pour des projets d'EnR (Espérasa, Saint Arnac, Fraisse des Corbières etc.)
- Contribution au S3EnR (Schémas Régionaux de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables)
- Le Parc était partenaire de l'opération « mobilité pour tous en Haute Vallée de l'Aude » association la Trame (financement d'un poste pour 3 ans par l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires))
- Le Parc devient partenaire des communes de Tuchan et Paziols sur le projet de mobilité partagée.

et demain ?

{ Et si on aménageait durablement en Corbières et Fenouillèdes ?

En 2023, le Parc va travailler sur la création d'un programme d'aménagement durable destiné aux élus, techniciens et partenaires.

Ce programme proposera différents temps d'échange et de formation : atelier technique, workshop, fiches de retour d'expérience. L'objectif sera double : inciter à étudier la faisabilité de projets, mutualiser les expériences.



Apéro photovoltaïque, Luc-sur-Aude

DÉFI Qualité du cadre de 3 vie



CONTRACTUALISATION territoriale



Préambule

Le PNR CF est partenaire et relais depuis 2018 de la Région pour la mise en œuvre de sa politique territoriale contractuelle.

Pour la Région, l'année 2022 a été marquée par une redéfinition du cadre de cette politique, des dispositifs financiers d'aides aux territoires mais également par le renouvellement des programmes d'aides européens pour lesquels la Région est autorité de gestion.

En 2022, le PNR CF a suivi ce travail et en a informé régulièrement le territoire de manière à anticiper les nouveaux rouages d'organisation et de fonctionnement entre Communes/EPCI/ Région. (Comité de pilotage, information en Conseil syndicaux...).

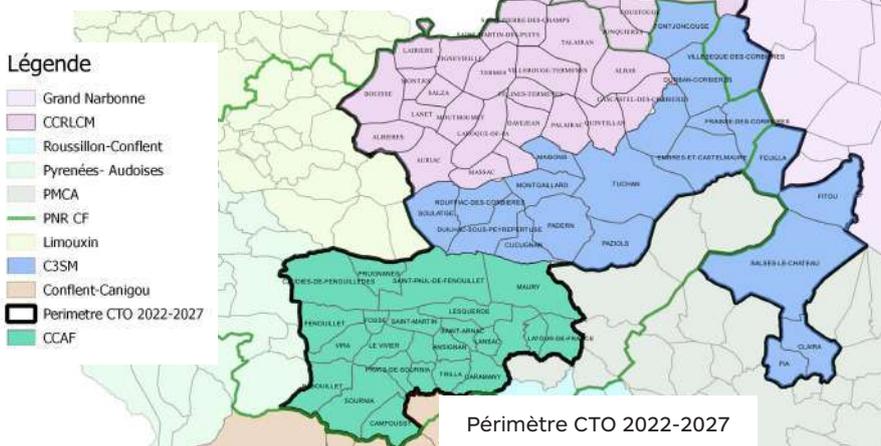


Réunion de lancement du CTO - Mai 2022 Tuchan



Candidature à l'Approche territoriale intégrée (ATI)

Afin que les communes et EPCI du territoire puissent bénéficier de fonds européens sur la priorité 5 du programme régional FEDER-FSE, le PNR CF a élaboré une candidature qui a nécessité l'ajustement du diagnostic de territoire et de la stratégie territoriale au nouveau périmètre ATI-CTO. Cette candidature a été déposée le 15 septembre 2022.



Les Approches Territoriales Intégrées (ATI) sont un outil de développement territorial qui s'appuie sur un projet de territoire au périmètre défini et une stratégie territoriale multithématique (sociale, culturelle, économique, environnementale, ...) , et qui est porté par une gouvernance intégrée qui permet une coordination des acteurs locaux en lien avec l'Autorité de Gestion.

L'ATI repose sur la volonté de favoriser le dialogue et la coordination des actions sur un même territoire et au service d'une stratégie.

Afin de s'inscrire dans une telle démarche, la région Occitanie Pyrénées Méditerranée, désignée comme autorité de gestion, a choisi la voie du partenariat avec les acteurs locaux concernés.



Candidature LEADER/GAL

{ Candidature LEADER/GAL

Une des conditions pour porter les nouvelles candidatures Leader pour le territoire étant le portage d'un CTO, le Parc a déposé une pré-candidature fin avril 2022 (AMI) et, suite à un avis favorable, une candidature a été déposée fin octobre 2022.

Cette candidature a mobilisé le Parc sur un diagnostic plus approfondi du territoire éligible et l'élaboration d'une stratégie territoriale de développement adaptée aux potentiels porteurs de projets publics et privés. Un recensement des porteurs de projet et projets potentiels et une concertation resserrée ont été menés (réunions acteurs, conférence des maires en EPCI, COPII, bureau du PNR, structures porteuses de GAL, précédentes programmations, ...).

PERIMETRE GAL 2022-2027/ PNR CF/EPCI

Légende

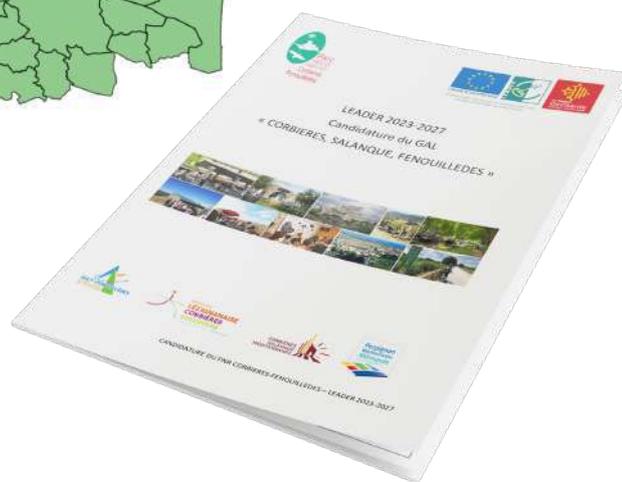
- C3SM
- PMCU
- Proposition perimetre GAL2022_2027
- CCRLCM
- CC_Agly_Fenouilledes
- PNRCF_Perimetre_Classement



Contrat Territorial Occitanie

En fin d'année 2022 et sur la base des nouveaux cadres proposés par la Région, le PNR CF a commencé à :

- Elaborer le nouveau contrat cadre territorial 2022-2028 à l'échelle d'un nouveau périmètre élargi,
- Elaborer les Programmes de Projets Pluriannuels d'Investissements 2023-2028 et le Programme Opérationnel 2023,
- Mobiliser les collectivités,
- Recenser les projets,
- Animer/cordonner la gouvernance du dispositif.



Globalement, l'organisation du portage de ces différents dispositifs territoriaux par le PNR CF pour la mobilisation d'enveloppes financières pour le territoire a demandé beaucoup de temps agent d'expertise et de prospection pour la construction des dossiers et la recherche des moyens humains et financiers nécessaires à l'exercice de ces nouvelles missions.



DÉFI Vitalité économique et 4 culturelle



Schéma

culturel territorial



Etude préalable

La culture étant identifiée dans la charte du Parc comme un axe fort de soutien à la vitalité du territoire, au lien social et d'épanouissement de la population, le PNR a débuté en janvier 2022 l'**étude pour l'élaboration d'un schéma culturel territorial**. Le PNR CF a assuré :

- L'accompagnement, le suivi du **bureau d'étude Dumeige Conseil** pour réaliser sa mission : découverte, appréhension du territoire et des acteurs.
- La préparation et le suivi des réunions de **COTECH** et **COPIL**, destinés à valider les différentes étapes de l'étude et propositions et favoriser l'échange et l'expression des professionnels et élus sur la dynamique culturelle du territoire.
- La diffusion et le suivi d'une **enquête** auprès de la population et des acteurs culturels : destinée à recueillir les attentes et propositions de la population. L'enquête « Quel projet culturel pour le territoire du PNR Corbières-Fenouillèdes ? » a obtenu 102 réponses.
- L'organisation de 2 séries d'**ateliers de mobilisation**, concertation autour de cette étude soit 6 ateliers réunissant au total 136 personnes (élus, professionnels, associations).

La réunion commune COTECH, COPIL du 28/09/2022 réunissant une quinzaine de techniciens et élus du territoire investis dans la culture, a permis de **tester et valider les premières pistes** de ce schéma culturel autour de quelques grands axes :

- Le patrimoine, richesse du territoire : le patrimoine porte d'entrée de la mission culturelle du Parc et à relier aux arts vivants
- Cultures régionales et langues, vecteurs d'identité régionales : protéger, transmettre, pratiquer,
- Interconnaissance, qualification de l'offre et communication,
- Soutien à l'accès à la culture : les habitants au cœur du schéma.

La restitution du schéma est prévue pour juin 2023. Ses conclusions orienteront la future mission culture du PNR CF.

En préfiguration et en lien avec la charte du Parc, le PNR a proposé une action de **collecte et de transmission sur la Mémoire chantée du PNR** pour laquelle des dossiers de demande de financement ont été réalisés.



Atelier Rennes le château - 02/06/2022



Atelier Montner - 01/06/2022



COTECH COPIL - Paziols - 28/09/2022



Atelier Villeneuve-les-Corbières - 29/09/2022

TOURISME DURABLE

Plan avenir montagnes



Le PNR Lauréat !



Dans le cadre du programme France Relance, le Plan Avenir Montagnes (PAM) est un grand plan d'accompagnement des territoires de montagne vers un tourisme plus durable et plus diversifié selon 3 priorités :

- Favoriser la diversification de l'offre touristique et la conquête de nouvelles clientèles,
- Accélérer la transition écologique des activités touristiques de montagne,
- Dynamiser l'immobilier de loisirs et enrayer la formation de « lits froids ».

Ce Plan Avenir Montagnes mobilise 331 millions d'euros sur 2 ans entre 2021 et 2022 avec 2 volets mis en place sur le terrain par les commissariats de massif, relais territoriaux de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires :

- 300 millions d'euros d'investissement,
- 31 millions d'euros d'ingénierie répartis sur 3 dispositifs d'appui adaptés aux enjeux des territoires de montagne : Avenir Montagnes Ingénierie, Avenir Montagnes Mobilités et France Tourisme ingénierie.

Le Parc naturel régional Corbières Fenouillèdes a été annoncé comme lauréat de ce plan Avenir Montagnes sur le volet Ingénierie lors de la 2ème vague de sélection en mars 2022. Ce plan permet

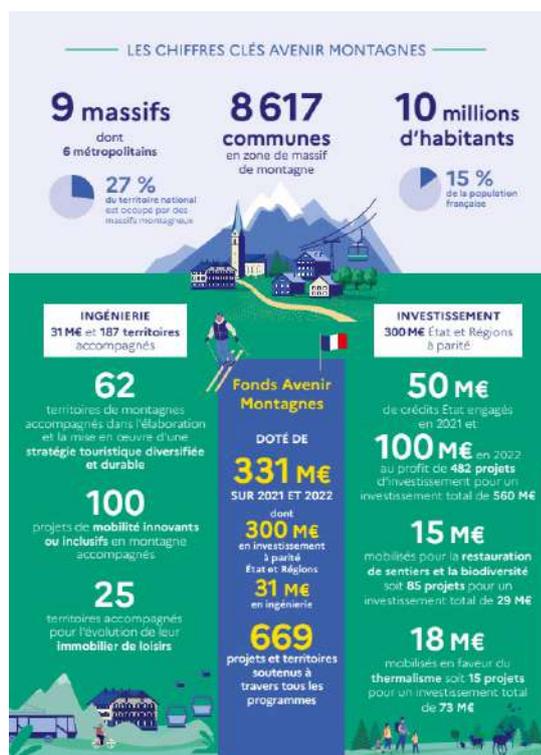
à l'équipe du Parc d'accéder à une offre de service en ingénierie composée d'une vingtaine de partenaires du programme, bénéficier d'une animation et d'un partage d'expériences au niveau national et par massif et d'accueillir un chef de projet/Chargé de mission tourisme durable : Geoffrey Thievet, arrivé au Parc le 26 septembre 2022.

A l'échelle du massif des Pyrénées, ce sont 11 territoires lauréat du PAM pour le volet Avenir Montagnes Ingénierie.



Le premier Comité de Pilotage du Plan Avenir Montagnes a eu lieu le 22 novembre 2022 à Tuchan afin de présenter le Plan aux différents partenaires et valider les orientations du plan d'action sur la période 2022 – 2024.

Ont été validés par l'assemblée présente l'étude sur la gestion de la fréquentation du site des Gorges de Galamus et l'accompagnement dans la définition d'un schéma de développement touristique à l'échelle du PNR Corbières Fenouillèdes.





Les Gorges de Galamus

{ Préparation au lancement d'une étude sur la gestion du site

Haut lieu de biodiversité et haut lieu paysager inscrit dans la Charte, mais aussi géosite majeur recelant un ermitage troglodyte classé, témoin du patrimoine historique du territoire, les Gorges de Galamus concentrent plusieurs enjeux chers au Parc.

Ce site emblématique souffre depuis plusieurs années d'une sur-fréquentation touristique engendrant différentes problématiques et ce, malgré la mise en place de l'« Opération Gorges de Galamus » depuis 2003 :

- conflits d'usage,
- dangerosité de la traversée pour les piétons et cyclistes,
- saturation des parkings entraînant des reports de stationnement,
- dégradation du site,
- perturbation de la biodiversité locale...

Les raisons sont nombreuses pour motiver la mise en place d'une **étude globale sur la gestion du site**, son **positionnement** et son **identité touristique** afin de répondre aux problématiques actuelles.

Dans le cadre du Plan Avenir Montagnes, le Parc est enfin en capacité de mener cette étude prévue sur l'année 2023 !



Repérage dans les Gorges de Galamus



Patrimoine immatériel



Collecte de la mémoire culinaire

{ Collecte 2022

En cette année 2022, la collecte s'est enrichie de nouvelles recettes et de nouvelles rencontres sur le territoire du Parc.

Chiffres clés



505

505 recettes collectées



60

60 personnes ont répondu à l'enquête



69

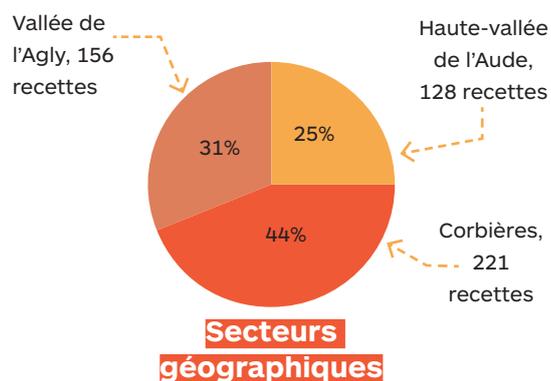
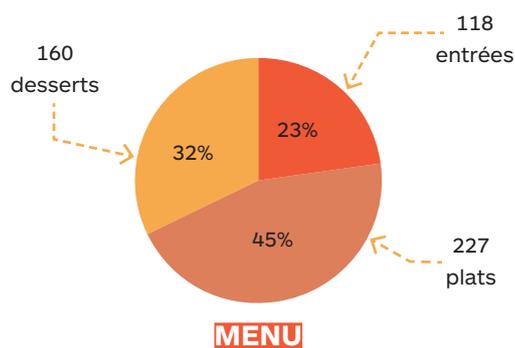
recettes collectées sur 69 communes



38

38 heures d'enregistrement collectées

Quelques données



Ce fut le temps aussi, en cette année sans covid, de préparer et déguster recettes locales comme recettes de fête : Escalivada ou Bouillinade de lotte de Francine à Maury ou l'incontournable Daube de bœuf aux navets de Salza mitonnée par Josette et sa « brigade ».

Merci à toutes les personnes qui nous ont accueilli !



Préparation de la Bullinada avec Maryse, Marie-Josée et Cathy - Maury, le 10 mai 2022

Valorisation de la collecte 2022

En partenariat avec des associations du territoire, le PNR fut présent sur plusieurs **événements** :

- les « Dégustades » de Maury,
- Ateliers de créations culinaires partagées autour des produits locaux et exotiques lors de la Févoulade,
- Abricotade et escalivade du 9 juillet
- « Fête du bœuf » à Bouisse,
- Festival des saveurs de Quillan (17-18 septembre 2022) avec un « atelier-senteurs » autour des ingrédients des recettes du Carnet de collecte.



Festival des saveurs - Quillan le 17 septembre 2022



«Lo lapin al romanin de la Martina»,
Semaine du Minervoï
22 décembre 2022

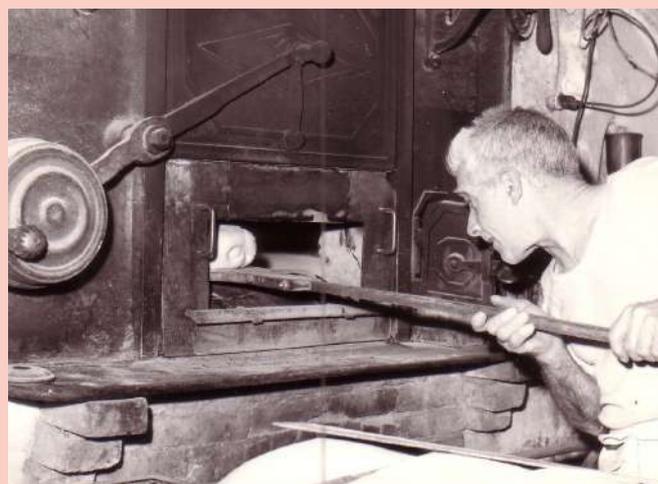
Diffusion des recettes du Carnet de collecte conçu par le Parc dans plusieurs **médias** :

- émissions radio
- articles de presse en occitan en partenariat avec l'IEO 11,
- Radiò lenga d'Òc
- la Semaine du Minervoï (recettes à écouter en direct ou en rediffusion sur le site du Parc),
- « Regards sur la gastronomie en Occitanie » sur radio RCF-Pays d'Aude lors du festival des saveurs de Quillan en septembre : au menu du jour, la « rosòla » contée par Mirelha Braç de l'IEO-Aude.

et demain ?

La « Feuille de chou » du Parc

Le PNR a pour projet la diffusion d'un Magazine du Parc incluant des recettes (histoire de fruits et de légumes, histoire de croquants et de gourmands, ...) et extraits de la mémoire culinaire (pains et millas, Las 3 topins...), qui viendront compléter la parution d'un beau livre illustré et sonore, en collaboration avec une maison d'édition, sur la « Mémoire et Cuisine des gens du Parc », avec des portraits d'habitants, des photos de paysages et de nouvelles recettes, entre repas du quotidien, repas aux champs et repas de fête.



Arques - René Boussieux, boulanger

ACTIONS TRANSVERSALES



Les Hauts de Taichac, table d'orientation

Journée d'interconnaissance, 7 novembre 2022 à Saint-Martin-de-Fenouillet.



EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Journée d'interconnaissance

Dans l'optique de répondre aux enjeux de la Charte permettant de **fédérer les acteurs éducatifs** autour de temps de rencontres entre structures associatives, une journée d'échanges « Découverte du territoire et interconnaissance des acteurs EEDD » a été organisée le 7 novembre 2022 à Saint-Martin-de-Fenouillet.

La journée a été organisée en partenariat entre la TRAM'66, réseau EEDD des Pyrénées-Orientales, Gée Aude, réseau EEDD de l'Aude et le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes.

Cette rencontre a permis de réunir les animateurs nature et environnement des deux réseaux départementaux. Une immersion en Corbières-Fenouillèdes qui a permis de faire découvrir le territoire et les acteurs du Parc.

Au programme de la journée, une présentation de deux thématiques emblématiques du Parc : biodiversité et géologie par les agents du Parc.

33 personnes ont été réunies et ont participé à cette journée automnale sur le sentier de randonnée « Les hauts de Taïchac ».



« Les Hauts de Taïchac »

La journée a pris la forme d'une randonnée avec des haltes, pour découvrir les richesses du territoire et/ou échanger avec les autres pour connaître leurs actions et imaginer des partenariats. Elle s'est déroulée à la limite entre les départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales, sur la zone Natura 2000 Basses-Corbières. Plusieurs agents du Parc se sont relayés au fil de l'itinérance pour présenter le Parc naturel régional et l'action éducative par la chargée de mission EEDD, Marina Bonetto ; la riche biodiversité avec le chargé de mission Natura 2000 Basses-Corbières, Rémi Pescay et la géologie exceptionnelle du site avec la chargée de mission patrimoine géologique, Clara Gartner.

Entre chaque intervention, les moments de déplacement constituaient des occasions d'échanger entre les participants.



Sur le sentier des Hauts de Taïchac, point de vue sur une formation géologique

De plus, à la pause méridienne un moment d'échanges a permis de réfléchir sur des projets collectifs possibles sur ce territoire :

- Energies renouvelables
- Paysage et transition
- Evénements grand public
- Alimentation
- Eau
- ...

Des idées de collaborations et de synergies autour de projets communs ont pu être imaginées ou tout simplement l'enchantement de pouvoir se rencontrer entre acteurs de l'éducation à l'environnement.



Randonnée « Les Hauts de Taïchac »



Saint-Martin-de-Fenouillet



6.5 km - 3h - 275m de dénivelé



Intérêts : sentier d'interprétation géologique aménagé



Milieux traversés : vigne, sapin, garrigue, vue panoramique

Livret d'animation 2022

Ainsi, en 2022, les animations ont abordé les thématiques de la biodiversité, de la géologie, de la transition énergétique, de la culture, du patrimoine culinaire et bien plus. Avec toujours pour objectifs de faire découvrir le territoire et les enjeux qui le concernent en abordant cela sous différentes formes, innovantes et inspirantes. Patrimoines naturels, culturels, paysagers, cette nouvelle programmation a pu réunir plus de 300 personnes soucieuses de découvrir un territoire classé Parc.

En 2022, 32 animations ont été programmées et présentées dans le livret « Escapades ». La coordinatrice éducation à l'environnement et développement durable a associé plusieurs animateurs nature lors de la mise en œuvre de cet agenda.

Ces animations permettent d'avoir des regards croisés et des approches pédagogiques favorisant la transversalité. Elles ont également été imaginées en lien avec l'équipe du Parc afin de refléter les diverses actions en cours.



Appel à projets 2023 « Escapades en Corbières-Fenouillèdes »

Pour l'année 2023, il y aura du changement !

Le nouveau programme «Escapades en Corbières-Fenouillèdes» sera construit notamment à partir des animations proposées en réponse à un appel à projets.

« Escapades en Corbières-Fenouillèdes » est une programmation annuelle d'animations portées par le Parc. Celle-ci est faite de rencontres, d'ateliers, d'excursions découverte, ayant pour but de mieux connaître le territoire du Parc, ses patrimoines et ses richesses. Chaque rendez-vous est co-organisé avec des acteurs locaux qui ont à cœur de partager leurs savoirs sur diverses thématiques avec pour objectifs :

- Animer le territoire du Parc sur l'ensemble de l'année en valorisant ses spécificités.
- Valoriser l'ensemble des richesses et spécificités du Parc et sensibiliser les publics à leur préservation.
- Cibler le grand public en adaptant les animations aux spécificités de chacun.
- Proposer des animations et événements innovants et qualitatifs.

Le Syndicat mixte du Parc a invité les porteurs de projets à proposer des animations ou des événements qui pourront intégrer le programme « Escapades en Corbières-Fenouillèdes » sur la période d'avril à décembre 2023.

Ces manifestations seront co-organisées par les candidats dont le dossier aura été retenu par le Parc en répondant à l'appel à projets.

A partir des thématiques définies par les grandes orientations de la Charte du Parc, les animateurs construiront leur projet sur mesure et le proposeront au Parc.

Les porteurs de projets détailleront dans leur dossier les dispositifs de médiation qui leur permettront de mettre en valeur une ou plusieurs des thématiques phares du Parc.



Focus sur 3 animations

{ « Quand l'Histoire rencontre la Géologie ! »

Dans son programme d'animation 2022, le Parc, désireux de développer des approches éducatives transversales a pu mettre en œuvre un nouveau format d'animation. Les 28 juillet et 18 août, des visites guidées à deux voix ont eu lieu pour découvrir le Château de Puilaurens et son écrin paysager au travers d'une approche historique et géologique.

Cette visite guidée en compagnie du guide du Château de Puilaurens et de la chargée de mission patrimoine géologique du Parc ont fait découvrir l'édifice sous une approche croisée, notamment grâce à une lecture de paysage.

Cette animation a été conçue à l'initiative du Château de Puilaurens, site candidat au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Les participants ont apprécié la visite, guidés par Lénéaïc (guide du château) et Clara (géologue du Parc) à travers le château et ses environs.



{ La géologie en peinture !

Cette animation a abordé la thématique géologique avec un regard artistique afin de mettre en lumière la place importante de l'art, et notamment du dessin, lorsque le géologue observe un paysage et tente de percer les mystères de sa formation. Le dessin lui permet de retranscrire ses observations et de visualiser ses essais d'interprétations.

Lors de cet atelier animé par Clara (géologue du Parc) et l'association 3C (Calce Culture Contemporaine), face au Pic de Bugarach, l'artiste a fait appel à la sensibilité des participants pour retranscrire leur vision du pic sur papier grâce à des techniques de collage, agrémentées de quelques touches de pastel. Ensuite, Clara a partagé l'image du pic vue par l'œil du géologue grâce à des dessins et des schémas interprétant la géométrie du pic et retraçant la formation de ce relief.



{ Les secrets du vin

Le samedi 15 octobre 2022, la commune de Maury était sous le signe de la vigne, du vin et de la géologie. Tout au long de la journée, le public a pu découvrir les secrets du vin en présence des acteurs de la viticulture de la commune.

Cet événement était co-organisé avec la bibliothèque de Maury, la Cave coopérative de Maury, l'association d'éducation à l'environnement Kimiyo et le Parc.

A tour de rôle, les intervenants ont pu faire découvrir de manière ludique les différents procédés de vinification en parcourant plusieurs parcelles viticoles de Maury. L'animateur viticole a pu initier le public aux sciences de la géologie : terroir, roches, sols, substrat étaient les maîtres-mots de cette riche journée ! Une manière de comprendre comment le terroir impacte les vignes et ainsi le vin... Un voyage de la géologie à l'œnologie qui a su marquer les mémoires. La journée s'est achevée sur une dégustation de vins au sein de la cave coopérative « Les vigneronns de Maury ».





Médiation lors d'événements

{ Evénements

Le PNR était présent lors d'événements en lien avec ses thématiques :

- Lors de la «Fête de la Nature», deux manifestations ont été organisées avec le soutien du Parc et les organisateurs se sont associés dans leur communication.
- Samedi 21 mai à Talairan, « Découverte des oiseaux de la Plaine » : au fil d'une courte balade accompagnée par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie les participants ont pu découvrir les caractéristiques des oiseaux qui nous entourent et retrouver ces informations sur le stand du Parc.
- Dimanche 22 mai à Termes : après la « Balade découverte des oiseaux des zones humides » en compagnie d'un animateur de la LPO Occitanie-Aude, les participants ont pu découvrir l'exposition sur les oiseaux des Corbières.



Festival des 4 Vents, animation par le LACF organisée par le PNRCF, Duilhac-sous-Peyrepertuse

- Fête du bœuf & du pastoralisme, le 9 juillet à Bouisse.
- Festival des saveurs, les 17 et 18 septembre à Quillan.
- Journées forestières, les 3 et 4 septembre à Axat.

La présence du Parc sur des événements tels que ceux-ci permet d'assurer une visibilité du Parc ce qui est important pour accroître sa notoriété, mais aussi et surtout cela permet de sensibiliser les publics aux enjeux du parc et à ses actions. En participant à ces événements, le Parc rejoint les acteurs et les citoyens engagés pour la valorisation du territoire. Assurer l'accueil, la sensibilisation et l'information des publics est l'une des missions principales du Parc et figure dans la Charte 2021-2036 : « enrichir et partager la connaissance de l'ensemble des patrimoines » et « développer l'éducation à l'environnement et au développement durable.



Fête de la Nature, animation PNRCF Natura 2000, Termes

- Du 3 au 6 juin à Lézignan-Corbières, le Parc était présent sur le salon « Prom'Aude » afin de communiquer sur le Parc et sensibiliser les publics à l'environnement et au développement durable. La location du stand avait été partagée avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.
- Le 18 septembre à Duilhac-sous-Peyrepertuse : cette 1ère édition du « Festival 4 vents » (Journées du patrimoine) a été propice aux rencontres (visiteurs, randonneurs, cyclistes, habitants du village) et a proposé un programme riche (stands, contes, ateliers, théâtre, marché de producteurs...). Le Parc a fait intervenir le LACF (Laboratoire d'Art Contemporain du Fenouillèdes) à travers la réalisation d'une œuvre d'art participative et collaborative avec des éléments de la nature pour le plus grand bonheur des enfants !



Festival des saveurs, stand du PNR, Jeu des Senteurs, Quillan

{ Quelques chiffres

1

PROGRAMME EEDD

1 programme d'animations autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

32

ANIMATIONS

32 animations ont permis d'avoir des regards croisés et des approches pédagogiques favorisant la transversalité

17

PARTENAIRES

17 partenaires animateurs.

2 500

LIVRETS

2 500 programmes d'animations ont été imprimés et distribués au sein du Parc et dans ses environs.

+ de
300

PARTICIPANTS

+ de 300 participants de tous âges.

9

STANDS

9 stands tenus par l'agent EEDD du PNR



Hauts de Taichac, Journée d'interconnaissance EEDD

et demain ?

{ Appel à projet animations 2023

Lancement en Novembre 2022 d'un appel à projet pour planifier la saison 2023 des animations.

Cette méthodologie est nouvelle, plus formalisée autour de cet appel à projets, permettant ainsi d'avoir de réels critères d'analyses concernant les propositions qui seront faites pas les acteurs des réseaux d'éducation à l'environnement (Géaude et Tram'66).

{ Réalisation d'outils pédagogiques

Afin d'accompagner et de renforcer les actions de sensibilisation auprès des publics, le Parc souhaite concevoir plusieurs supports pédagogiques destinés aux publics (enfants et adultes). Ces jeux pédagogiques se veulent participatifs et interactifs, permettant de renforcer la connaissance du territoire du Parc lors des rencontres, durant nos animations de terrain et lors de sensibilisation en milieu scolaire.

Une des actions inscrites dans la Charte du Parc est : « Développer des outils pédagogiques innovants et des démarches participatives. »

En 2022-2023, l'action « Réalisation d'outils pédagogiques issus d'un projet collectif (EEDD) » a été inscrite dans le contrat spécifique établi entre la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et le PNR.

Ce travail correspondra à la conception des premiers outils pédagogiques du Parc, socle d'une série de jeux sur les patrimoines que le Parc pourra enrichir au fil de son histoire. Un projet pédagogique autour de la réalisation de jeux qui sera engagé au travers d'un marché public durant l'année 2023.

COMMUNICATION

Identité de marque et stratégie de communication

Le parc naturel régional Corbières Fenouillèdes, après avoir conclu un marché, a mandaté en 2022 le bureau d'étude « Bureau Francine » basé à Lyon pour mener une réflexion sur la stratégie relative à la communication du Parc durant les 5 prochaines années et définir une identité visuelle il s'agit de la Charte graphique du Parc.

Une méthodologie en plusieurs temps à lieu, temps de diagnostic auprès du bureau syndical du Parc puis une réflexion menée en équipe avec l'ensemble des agents.

Ce marché, conclu en novembre 2021 s'est finalisé en septembre 2022, il a permis d'aboutir à la création de différents supports et la définition d'une réelle stratégie pour les 3 années à venir du Parc.

Un travail qui s'est avéré essentiel pour le service communication permettant ainsi de gagner en visibilité, d'assurer une homogénéité graphique dans le déploiement d'outils de communication et permettre d'être identifié « Parc ».

Budget alloué : 34 260 € TTC

- stratégie de communication : 19 860 €,
- charte graphique du syndicat : 14 400 €



Réunion de travail, Bureau Francine et élus du Parc



Présentation du Bureau Francine à l'équipe du Parc



Condensé de la stratégie de communication

{ Besoins

- **NOTORIÉTÉ** : le Parc a besoin d'être connu et reconnu
- **IMAGE** : à créer pour être identifiable
- **PÉDAGOGIE** : à développer pour sensibiliser
- **DISCOURS** à travailler afin de mobiliser / fédérer les acteurs
- **COMMUNIQUER** de façon **TECHNIQUE ET OPÉRATIONNELLE** pour rendre les actions accessibles / compréhensibles même lorsqu'elles font appel à une expertise.

{ Objectifs

- Poser un socle stratégique et graphique pour la communication
- Flécher les priorités
- Préciser les formats et lignes éditoriales des outils clés

{ Orientation et positionnement

- On se présente, on explique qui on est.
- On donne à comprendre la vie qu'on veut inventer.
- On fait émerger des thématiques (géologie, culture, tourisme...).
- On entretient/développe l'engagement citoyen et la participation

Nous sommes !
le parc ! *

et demain ?

{ Déploiement de la charte

Éléments à déployer en 2023 :

- Papeterie (courrier, modèles et gabarits, cartes de visite, etc.)
- Magazine Parc
- Visuels (affiches, flyers, gabarits réseaux sociaux, etc.)
- Pictogrammes par thématiques,
- Palette de couleurs,
- Supports de communication (goodies, mobilier, signalétique, etc.)



{ Déploiement de la stratégie de communication

- Digest de présentation du Parc
- Newsletter
- Campagne de sensibilisation
- Compte Instagram
- Refonte du site internet



T-shirts aux couleurs et logo du Parc, broderies réalisées par l'atelier LSC Groupe.



Actions 2022

Télévision

Le 20h de TF1 a présenté le PNR le 19 mai 2022 : typicités du territoire, missions des agents du Parc, reliefs et paysages, patrimoine culturel et historique, etc. Un reportage à retrouver ici : <https://www.parc.corbieres-fenouilledes.fr/mediatheque/films>



Radio : ON AIR !

Deux nouvelles émissions radio en immersion avec les professionnels et activités économiques du territoire. « De la vigne à la cave coopérative, viticulture et vendanges » et « Découvrir le métier d'éleveur et le pastoralisme en Corbières-Fenouillèdes ». A écouter sur la chaîne du Parc : <https://youtu.be/P2Is28kwSol>



Radio : Mémoire culinaire

L'une des missions du PNR Corbières-Fenouillèdes consiste à valoriser la culture locale au travers des langues régionales : l'occitan et le catalan, pour en favoriser l'apprentissage.

C'est dans cette optique que le Parc a choisi de promouvoir par l'oralité le contenu de son « **Carnet de collecte de la mémoire culinaire** » au moyen d'émissions radio : « **Dimanche, cuisinons l'Occitan !** Patrimoine culinaire » diffusées du 7 avril au 24 juillet 2022..

Ces chroniques radio sur le patrimoine culinaire ont été réalisées en partenariat avec :

- l'Institut d'Estudis Occitans-Aude (IEO 11) qui a pour objectif la connaissance, la promotion et la diffusion de la langue occitane,
- Ràdio Lengadòc Narbona, radio associative née en 2003 et
- La Semaine du Minervois, hebdomadaire d'information qui ouvre ses colonnes à l'expression occitane dans sa rubrique culinaire « A taula ! ».

Ce travail de valorisation radiophonique a fait l'objet d'une communication spécifique sur les réseaux sociaux via 16 publications.

31

Chroniques diffusées dans La Semaine du Minervois

16

Chroniques diffusées sur Ràdio-Lenga d'Òc



Post Facebook : *Dimanche cuisinons l'Occitan !*



Pour réécouter l'intégralité de ces émissions autour de cette action : <https://www.parc.corbieres-fenouilledes.fr/les-actions/collecte-de-la-memoire-culinaire> <https://www.rcf.fr/culture-et-societe/recettes-du-pays>

Revue de presse

Presse nationale / thématique Voyage



Magazine Parcs



#58 Parcs Deux nouveaux venus

Le 4 septembre 2021, deux nouveaux Parcs étaient créés. Corbières-Fenouillèdes est au cœur des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Sa biodiversité a peu d'équivalents en France : les rapaces y survolent les hommes depuis des centaines de milliers d'années. C'est aussi là que l'on a découvert le plus vaste fossé humain fossile complète d'Europe. Le Doubs-Heritage, dans l'est du département du Doubs et transfrontalier avec la Suisse, réunit, lui, 34 communes en



Publication réalisée avec l'ADT de l'Aude. Le magazine propose 2 articles intitulés « Echappées sportives dans les parcs naturels » et « Sur la trace des citadelles cathares » avec un focus sur les zones Natura 2000 et sur la richesse ornithologique du Parc.



Article intitulé «Les joyaux géologiques du Fenouillèdes» qui propose sur 10 pages une présentation de plusieurs géosites du Parc, un Guide pratique pour découvrir le territoire agrémenté de coups de coeur et d'indications désiées aux randonnées.

Presse régionale



Le Parc a fait la une du 3^{ème} numéro du magazine Occigène publié par la Région Occitanie. Entièrement dédié aux 8 parcs d'Occitanie, le magazine est rédigé avec l'ensemble des PNR de la région.



Genèse du Parc, labellisation, faune, Histoire, culture : une interview réalisée par Radio Lengadòc Narbona dans le cadre des chroniques pour audeMAG diffusées par l'assemblée régionale des radios associatives et les radios associatives audoises, en partenariat avec le Département de l'Aude.



Le magazine « Échappées belles en Occitanie », conçu par le groupe Midi Libre, a mis en lumière les Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux de La Région Occitanie, leurs richesses, leur histoire, leurs savoir-faire, et ce qui en fait des territoires d'exception.

L'article réalisé pour le magazine Silveressence par l'Association Le Passe Muraille propose une interview du Président du Parc, Hervé Baro, qui présente les défis à relever et qui définit les missions du Parc.



« Lo Diari » est un magazine dédié à la culture en occitan publié par l'Institut d'Etudes Occitanes d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée. La publication d'une recette extraite du «Carnet de collecte de la mémoire culinaire » a permis la mise en lumière du travail effectué par le Parc.



L'Indépendant relaie les communiqués de presse du Parc et les correspondants permettent l'annonce d'événements locaux (sorties naturalistes, réunions, etc.) et de leurs compte-rendu.

Acteurs & rencontres



En 2022, le Congrès des Parcs, organisé tous les 2 ans par la Fédération des parcs naturels régionaux de France, s'est tenu au sein du PNR de Brière.





LA VIE DU PARC

dans les réseaux



La Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Posséder le label « Parc naturel régional » signifie appartenir à un réseau.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France réunit les 58 Parcs et permet notamment d'échanger politiquement et techniquement sur les actions des PNR.

Le réseau permet également l'échange et la mutualisation de ressources afin de partager expérience et outils, notamment par l'organisation de rencontres thématiques.

Les séminaires

La Fédération organise chaque année des séminaires de rencontre et de travaux sur les différentes thématiques phares des Parcs. C'est l'occasion pour les agents de rencontrer leurs homologues issus d'autres Parcs, de s'inspirer et de s'enrichir sur des thématiques fortes.

En 2022, l'équipe du Parc a participé à différents séminaires

- Séminaire des Directeurs de Parcs dans le PNR Cap et Marais d'Opale,
- Séminaire autour des Plans Paysage dans le PNR de la Brenne,
- Séminaire Biodiversité et Gestion de l'espace dans le PNR du Haut-Jura,
- Séminaire Tourisme dans le PNR des Baronnies Provençales,
- Séminaire sur la Marque Valeur Parc dans le PNR des Baronnies Provençales.



Assemblée générale 2022 de la Fédération

En 2022, l'assemblée générale de la Fédération des parcs naturels régionaux de France s'est tenue à Paris le 6 avril.

Le Parc y siégeait et était représenté par Hervé Baro, Jean-Pierre Furlon et la Directrice, Clothilde Duhayon.



Les Parcs naturels régionaux d'Occitanie



Les 8 Parcs d'Occitanie œuvrent en réseau sur des projets communs. La Région anime des groupes techniques et thématiques. Une association des 8 parcs travaille pour développer et valoriser le rôle et l'action des PNR.

Grâce à ce réseau, la Région publie le magazine Occigène, dédié à l'actualité des 8 Parcs d'Occitanie.

Le magazine Occigène est disponible sur demande auprès de notre chargée de communication : Adeline Antonetti
Coordonnées : 07 50 54 25 79 a.antonetti@corbieres-fenouilledes.fr.

LES ACTEURS DU PARC,

rencontres et thématiques communes



Rencontre avec les deux EPCC du territoire

Le 26 octobre 2022, une rencontre entre le PNR et les 2 EPCC (Etablissement public de coopération culturelle) du territoire (Lagrasse et Tautavel) a été organisée. L'occasion de réunir autour de la table des structures aux thématiques a priori bien différentes ! L'appartenance au même territoire de Parc permet de tisser des liens et de construire des ponts dans le cadre d'actions communes et d'infuser un peu de chacun dans les actions de l'autre.

LAGRASSE

Les Arts de Lire

«L'EPCC Les arts de lire – abbaye de Lagrasse, créé en 2021, assure la gestion et la médiation de la partie médiévale de l'abbaye Sainte-Marie, propriété du département de l'Aude et l'un des trésors patrimoniaux du territoire.

Le projet culturel développé par le directeur de l'EPCC Jean-Sébastien Steil, et par son équipe, puise sa source dans l'activité littéraire développée sur le site par l'association le Marque-Page autour des éditions Verdier, et dont l'évènement le plus emblématique est le « banquet du livre d'été ».

Source : Ministère de la Culture et de la communication



Le saviez-vous ?

Les établissements publics de coopération culturelle (EPCC) ont été créés par la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002, dans un objectif de renforcement de la décentralisation culturelle. Ce sont des établissements publics constitués par une collectivité territoriale ou un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) pour gérer un service public culturel. Les activités de l'EPCC doivent contribuer à la réalisation de la politique culturelle nationale.



TAUTAVEL

Le Centre Européen de Recherches Préhistoriques

L'EPCC du Centre européen de recherches préhistoriques de Tautavel (EPCC CERPT) a vu le jour le 1er janvier 2012. Il se substitue à la régie municipale du musée de Tautavel et au CERP associatif, dans l'objectif de pérenniser le travail accompli depuis 1992 et d'asseoir le financement des projets de l'établissement.

Il a pour membres fondateurs l'État représenté par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de la Culture et de la Communication, le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et pour les collectivités territoriales, la commune de Tautavel et la communauté d'agglomération Perpignan Méditerranée.

Source : Ministère de la Culture et de la communication



Rencontre avec les acteurs des forêts

En 2022, le Parc a renforcé ses liens avec les acteurs de la forêt publique et privée du territoire en rencontrant successivement :

- Les présidents des communes forestières de l'Aude et des Pyrénées-Orientales assistés par l'union régionale des communes forestières (COFOR) le 24 mai 2022,
- Les équipes des unités territoriales de l'Office national des forêts (ONF) le 10 novembre 2022,

Ces différentes rencontres ont permis de mieux connaître les différentes missions de chacune de ces institutions et de rencontrer les équipes qui œuvrent au quotidien sur le territoire.

* et aussi

Convention avec l'Institut d'Estudis Occitans

L'Institut d'Estudis Occitans-Aude (IEO 11) a pour objectifs la connaissance, la promotion et la diffusion de la langue occitane. Impliqué dans l'élaboration de la Charte, l'Institut a également souhaité travailler aux côtés du Parc dans le cadre du projet de recherche sur la mémoire culinaire duquel est issu le livret de recettes conçu par le Parc. C'est dans cette optique qu'une convention a été cosignée par le Parc et l'Institut.

Actions conjointes de coopération et de soutien aux acteurs du territoire

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie, l'ensemble des Parcs naturels régionaux et nationaux et le Parc naturel marin de la Région se sont engagés à l'automne dernier dans des actions de coopération et de soutien aux acteurs du territoire. L'objectif étant de valoriser le développement d'activités touristiques éco-responsables, conciliant ainsi écologie et économie.



* brèves

En 2022 ont eu lieu différents échanges avec les syndicats de bassins versant, le SMMAR et le SMBVA, sur la préparation des documents cadre sur **l'eau**, sur **la gestion du Karst**,...etc.

En 2022 les échanges se sont poursuivis avec les deux **Chambres d'Agriculture**, qui devraient en 2023 aboutir à la signature d'une convention.



UNESCO, les forteresses de montagne

La candidature au patrimoine mondial de l'Unesco du bien en série des Forteresses de montagne est un projet exemplaire se révélant être un puissant levier de rayonnement sur le territoire. Les activités touristiques, économiques, la qualité du cadre de vie, la préservation des patrimoines et des paysages puisent une partie de leur dynamisme dans des projets d'am- pleur tels que celui-ci.

Le Parc a accompagné l'Association Mission Patrimoine Mondial, structure porteuse de la candidature, dans la réalisation du Plan de gestion du bien en série. En effet, de nombreuses actions du parc recoupent directement les enjeux du Plan de gestion, telles que les contrats Natura 2000 en faveur des activités agro-pas- torales, le maintien de la viticulture ou encore l'animation et la sensibilisation aux enjeux patrimoniaux.

{ Comité des biens « La cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne »

La candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO d'une série de monuments est un chemin qui s'étale dans le temps. Le Département de l'Aude s'est lancé dans l'aventure dès 2013 afin de faire reconnaître la VUE (Valeur Universelle Exception- nelle) d'un ensemble architectural unique en son genre :

- la Cité de Carcassonne
- le château d'Aguilar,
- le château de Lastours,
- le château de Montségur,
- le château de Peyrepertuse,
- le château de Puilaurens,
- le château de Quéribus et
- le château de Termes.

Ces forteresses ont été construites selon les principes inno- vants de l'architecture militaire du nord de la France, adaptées aux reliefs escarpés des piémonts pyrénéens, des Corbières et de la Montagne Noire. Ce sont des monuments d'exception édifés au sein d'un environnement grandiose et ils constituent un témoignage sans égal d'un moment crucial de l'histoire.

Source : Préfecture Occitanie et AMPM



Intervention d'Hervé Baro, comité de bien de la cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne

Le premier comité de bien « La cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne » s'est déroulé le 1er juillet à Carcassonne en présence du délégué du Parc à l'AMPM, Jean- Pierre Delord et de la directrice du Parc, Clothilde Duhayon. Ce comité marque une nouvelle étape dans sa candidature au patrimoine de l'UNESCO !

Le saviez- vous ?

Qu'est-ce que l'AMPM ?

Pour faire progresser la candidature, lancée par le Département de l'Aude et appuyée par les services de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie, l'Association mission patrimoine mondial (AMPM) a été créée en 2019. Elle regroupe le Centre des Monuments Nationaux, les 6 EPCI concernés par le projet, les 8 communes gestionnaires des sites, les Départements de l'Aude et de l'Ariège ainsi que le Conseil Régional d'Occitanie.

Elle a pour objectif de mettre en place une gouver- nance de la candidature et de planifier la gestion durable du bien en série. Ses missions sont diverses : réalisation du plan de gestion destiné à orienter les stratégies de protection et d'exploitation des monu- ments inscrits, animation et pédagogie auprès des habitants des territoires concernés, développement de la connaissance scientifique sur le bien en série...



Installation du comité de bien de la cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne

©Stéphanie Limongy- Département de l'Aude



2022 RAPPORT D'ACTIVITÉ

Rapport d'activité du Parc naturel régional
Corbières-Fenouillèdes 2022 - Octobre 2023
Directeur de la Publication : Hervé Baro
Rédactrice en chef : Clothilde Duhayon
Conception : PNRCF
Impression : Encre verte

Crédits photo : Magali Blanc – Sylvie Seguy
– Association des maires de l'Aude – Luc
Chinel - PNR des Alpilles – PNR des Ardennes
– PNR Boucles de la Seine normande – PNR
du Morvan – PNR Loire Anjou Touraine – PNR
Gâtinais français – Clara Gartner – Marion
Brousse PNR PC – Romain Riols – Julien Gonin
– John Holliday – Marie Forissier – Clothilde
Duhayon – Marie Forissier – Philippe Marcy
– A. Bousieux – Karine Duhil – Association
Natur'Ailes, Thierry Derolez – David Lacaze –
Yolande Fraiture, L'Indépendant - Stéphanie
Limongy-Département de l'Aude

Le Parc est financé par :


**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**
Liberté
Égalité
Fraternité


**La Région
Occitanie**
Pyrénées - Méditerranée


Aude
LE DÉPARTEMENT


**PYRENEES
ORIENTALES**
le Département

**Les communes
et intercommunalités
du territoire**





Parc naturel régional Corbières * Fenouillèdes

2 rue de la cave coopérative
11350 TUCHAN
04 68 33 99 80
contact@corbieres-fenouilledes.fr
www.parc.corbieres-fenouilledes.fr

